

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce > 2.—
Suisse > 0.30
Étranger > 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME > 1.—

SERVICE DE L'EMPRUNT pour le développement de «La Sentinelle»

Les versements sur notre compte de chèques postaux n'ont pas été très nombreux pendant les trois premières semaines de janvier. Nous demandons aux caissiers de nous verser avant la fin du mois toutes les sommes encaissées pour qu'elles soient comprises dans le relevé qui sera publié les premiers jours de février. Nous insistons encore pour que les quelques sections qui n'ont pas commencé le placement des parts donnent suite à la lettre reçue ces derniers jours et se mettent au travail sans retard.

Le service de l'emprunt sera représenté au prochain congrès cantonal neuchâtelois et son délégué fournira aux sections toutes les indications qui pourraient leur être utiles pour le travail d'encaissement.

Le Dr Laur chante les mérites des quarante-huit heures

Vous avez lu les sombres théories des révisionnistes. Depuis que les 48 heures sont là, tout va mal, on chôme, on n'exporte plus rien, on ruine notre économie nationale et industrielle. C'est une catastrophe!!

Voici ce qu'un de ces Jérémies, le Dr Laur, écrit dans le «Paysan Suisse» de janvier 1924 (page 3, deuxième colonne, dernier alinéa) dans une étude sur le franc suisse au cours de laquelle il oublie ce qu'il a écrit à propos des 48 heures. Nous le surprenons donc dans le vrai fond de sa pensée, car ici aucune obligation de «respecter l'entente intervenue avec les industriels» ne l'entraîne à la voiler.

«Le franc suisse ne manquera pas de retrouver la parité de l'or, car l'économie nationale suisse est saine (c'est le Dr Laur qui souligne) et la crise économique de l'après-guerre cède du terrain (c'est nous qui soulignons ce passage en le dédiant à la Presse moyenne). L'équilibre de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux tend à se rétablir peu à peu. (En effet, les C. F. F., qui bouclaient avec 45 millions de déficit en 1922, ont un boni d'exploitation de 113 millions au lieu de 30 en 1923. On peut donc évaluer le boni des C. F. F. en 1923 à quelques millions. — Réd.) En outre, il est des plus douteux que la Confédération soit encore prouvée de contracter des emprunts à l'étranger.

De leur côté, les intérêts des importants placements de capitaux effectués depuis peu à l'étranger (écoutez bien en vous souvenant de ce qu'on disait lors du prélèvement) contribueront à améliorer notre bilan des paiements qu'avait affaibli la perte de capitaux.

La reprise qui se manifeste dans l'industrie des étrangers rapporte à notre pays de nouveaux moyens qui, s'ils n'apparaissent pas dans la balance commerciale, n'en améliorent pas moins notre bilan de paiements. Avant la guerre, la Suisse importait chaque année pour passé 500 millions de francs de marchandises de plus qu'elle n'en exportait. En 1922 (avec les 48 heures, monsieur le Dr Laur!), le surcroît d'importation se montait à 150 millions de francs et il sera de 330 millions en 1923 (ce qui représente environ 200 millions d'avant-guerre. — Réd.). Les recettes émanant de l'industrie des étrangers et les excédents provenant des placements étrangers semblent devoir compenser et au delà cette différence. La fortune du peuple suisse s'est accrue en 1923.»

Eh! eh! ne vous semble-t-il pas, amis lecteurs, que le Dr Laur ne doit pas être très convaincu du caractère néfaste des 48 heures. Comment, notre bilan commercial s'est amélioré à tel point que la fortune du peuple suisse s'est accrue en 1923, alors que la crise n'était pas entièrement liquidée, et les 48 h. se manifesterait comme un danger national? Comment, le Dr Laur voit la parité du franc suisse de nouveau assurée, et les 48 heures auraient tué notre industrie? Comment, les C. F. F., qui faisaient 159 millions de déficit en 1919, ont fait quelques millions de boni en 1923, et les 48 heures auraient consommé leur ruine?

Qui donc nous fera croire que le Dr Laur est sérieux quand il maudit ces 48 heures et qu'il aurait lancé aux paysans le mot d'ordre de voter en faveur de la révision s'il n'y avait eu un accord avec les industriels lors de la votation sur les tarifs douaniers? Ainsi que le dit à Laupen M. Freiburghaus, conseiller national paysan, c'est une affaire de prestige pour le parti des paysans.

C'est un peu une affaire de haine et de colère, voire de jalousie, contre les ouvriers pour quelques chefs. Mais la masse paysanne se laisserait-elle entraîner par de tels sentiments ou, s'en référant aux déclarations du Dr Laur sur le relèvement remarquable de notre économie nationale en 1922 et 1923, ne trouverait-elle pas plus sage de maintenir le régime actuel en votant

NON

plutôt que de courir à quelque sottise aventure?

E.-Paul GRABER.

DÉGEL ?

C'est notre collègue Robert Gafer qui disait, il y a quelque temps, dans la «Sentinelle», qu'on sent dans le monde politique comme un petit air de renouveau.

Il semble bien qu'il ait raison, ça sent le renouveau. Oh! ce n'est pas encore le printemps, il n'est pas temps de sortir son «paille» et ses habits légers, ni même d'enlever son pardessus. C'est un de ces jours où la température brusquement adoucie fait fondre la neige; partout on entend le glouglou des ruisseaux. Nos forêts de sapins rejettent leur parure de frimas et deviennent noires. Les promeneurs cueillent les premières perce-neige. Chacun sait bien que ce n'est pas sérieux. La neige, la glace et les vents furieux reviendront. C'est sûr. On est tout de même content que le bonhomme nous ait montré un instant le petit bout de son nez. On le sent tout près.

Ainsi toutes les noires furies de la haine qui soufflent au cœur des hommes semblent être au bout de leur raison. Les hommes semblent las de leurs colères et de leurs rancunes. Nos amis les Anglais ouvrent tout grand portes et fenêtres pour chasser l'air empesté. Le Bloc national en France, le bloc de la myopie et du chauvinisme est perdu, personne n'en doute plus. Le pays de Jaurès va faire un bond vers le socialisme et le radicalisme progressiste. Poincaré, quoiqu'il ne l'avoue pas, a les bras foulés de tenir son enfant de la Ruhr qui s'étiole et prend des airs de petit monstre.

Le capitalisme allemand ne hurle plus jour et nuit qu'on l'assassine et trouve ennuyeux à la

longue sa situation de failli frauduleux. Il sera peut-être mûr prochainement pour prendre des engagements sérieux et les tenir.

Tout le monde parle de reprendre les relations avec la Russie, Mac Donald et Mussolini n'ont pas de préjugés sur ce point. Ils marchent en tête, et si, comme c'est à prévoir, les débutants s'y brûleront peut-être un peu les doigts, ce n'est pas un motif pour attendre plus longtemps.

Nous l'avons toujours dit, plus vite la Russie reprendra contact avec l'Occident, plus vite elle se réadaptera à la vie européenne.

Quant à l'Italie et à l'Espagne avec leurs dictateurs d'opérette, on se demande quelles figures elles feront dans quelques années si tous les autres pays du continent marchent à pleines voiles vers la démocratie socialiste. On ne voit pas bien comment un empereur romain de fer-blanc se tiendra là au milieu.

Chez nous aussi, en Suisse, on sent comme un dégel. L'accès de fièvre chaude du 3 décembre est passé. Nos bourgeois trouvent Mussolini moins admirable et la baisse du franc les refroidit pour Poincaré. Dans la «Gazette» de la semaine passée, chose curieuse, on pouvait lire sur Grimm un article dithyrambique. Ce n'est pas précisément un signe de démocratie, mais cela montre du moins que les bourgeois finissent de grogner. Ils en seront peut-être moins réactionnaires. Le 17 février nous dira ce qu'il en est de la masse du peuple.

C. NAINE.

Lettre de Paris

La baisse du franc secoue vivement l'opinion publique

Ce que n'avaient pu faire ni les démonstrations répétées des socialistes, ni l'évidence des faits, concernant le crime et la sottise de l'occupation de la Ruhr, la baisse du franc est en train d'y parvenir: l'opinion publique s'émeut enfin.

Comme quoi on se fait plus facilement entendre en frappant au ventre qu'à la tête!

C'est que la baisse du franc, ça dérange tout le monde. Et si elle s'accroît, c'est la panique, c'est l'épouvante.

Pour l'ouvrier, c'est le déséquilibre brutal entre le salaire et les conditions modifiées de l'existence.

Pour le commerçant, c'est la difficulté de s'approvisionner sur un marché où nul ne peut compter sur la stabilisation des prix.

Pour les petits et moyens rentiers, c'est une mortelle inquiétude en face des coupons à valeur d'usage et puissance d'achat diminuées.

Songez qu'en 1914, le 3% français était coté en Bourse aux environs de cent francs et qu'aujourd'hui il traîne la patte vers les cinquante francs.

En d'autres termes, le rentier de la République d'avant-guerre a été exproprié en dix ans de la moitié de son capital et des quatre cinquièmes de son revenu, car avec 5 francs aujourd'hui, habillés de papier, il se procure à peine ce qu'il avait jadis avec un franc, aux temps magnifiques où ce dernier se présentait en un beau costume tissé d'or.

Quant aux pensionnés et retraités d'avant-guerre, leurs beaux rêves d'une vieillesse tranquille sinon aisée se sont envolés et la baisse de notre devise risque encore de les couler plus bas.

Mêmes préoccupations, mêmes angoisses chez les pensionnés et retraités de guerre ou d'après-guerre.

Réfléchissez à tout cela et vous aurez une idée de ce qui se passe en ce moment en France.

Ce fut comme un coup de tonnerre inattendu dans un ciel serein.

L'Allemagne devait payer, la Ruhr était un gage productif dont les gazettes officielles vantaient chaque jour les recettes abondantes, la Ruhr était un Pactole!

Patras! l'Allemagne ne paye pas, la Ruhr coûte les yeux de la tête et le franc s'efface, se rrapeisse dans les fossés du chemin, pour laisser passer le char étincelant de la livre et du dollar.

Aïe! la Chambre du Bloc National, apeurée, quelque peu désemparée, se tourne vers Poincaré, sauveur suprême, qui tout à coup prend l'aspect d'un naufrageur.

Le chef du gouvernement se tâte le cerveau, se fouille les poches et découvre enfin la panacée: milliards d'impôts nouveaux, abandon de toutes les lois sociales en chantier (assurances sociales et révision des pensions), expulsion d'une demi-douzaine de spéculateurs étrangers!

Stupeur, désarroi, anxiété! Perrette a cassé son pot à lait, les châteaux dans la Ruhr se sont écroulés, c'est le contribuable français qui va payer de sa monnaie appauvrie!

Conclusion nationaliste: les socialistes qui dénoncent ces choses font le jeu de l'étranger.

Ouais! Nous n'acceptons pas ce déplacement des responsabilités.

Dans la grande et redoutable crise qui s'ouvre, nous aurons à démontrer que les véritables ennemis des intérêts français sont ceux-là qui ont étalé avec insolence et impudeur les sentiments les plus nationalistes et les plus cocardiers.

Nous continuerons à opposer aux pratiques absurdes et criminelles dont on apprécie maintenant les beaux résultats, nos solutions de coopération internationale en dehors desquelles il n'y a pas de salut pour la Paix et la Civilisation européenne.

Et nous nous ferons chaque jour entendre d'un plus grand nombre de citoyens.

Paul FAURE.

Le danger des soixante heures

A ceux de nos confrères neuchâtelois et jurassiens qui ont parlé de «calomnie» et de «mensonge» par ce que nous avons évoqué le danger possible de la semaine de 60 heures si la réaction devait triompher avec les 54 heures, nous adressons le passage ci-dessous. Il ne provient pas d'un journal socialiste. Il a paru dans le «Journal suisse des commerçants» du 18 janvier écoulé:

«L'argument favori invoqué par les partisans de la révision consiste à affirmer que l'art. 40 de la loi sus-dite, qui fixe la durée du labeur industriel à 48 heures par semaine, restant intact, le principe même des huit heures fait loi et demeure loi. Nous ne contestons aucunement que cette affirmation ne soit théoriquement exacte.

Il en va quelque peu différemment dans la pratique. Sous le régime actuel déjà, des dérogations très nombreuses sont accordées aux industriels qui s'adressent à l'autorité. En effet, le Département fédéral de l'Economie publique peut autoriser des branches entières d'industries à introduire une semaine normale modifiée de 52 heures. (C'est ainsi que sous date du 5 décembre 1923, une autorisation de cette nature fut accordée à neuf branches d'industries).

En outre, il est possible, sur demande motivée, de prolonger de deux heures la durée journalière du travail durant 80 jours, soit de porter, pour ce laps de temps, l'horaire de travail à 60 heures par semaine.

La constatation que sur 8000 établissements soumis à la loi, 2200 d'entre eux ont obtenu des prolongations, démontre à l'évidence que les dispositions légales présentement en vigueur ne consacrent point l'application rigoureuse des «trois huit».

Le «Neuchâtelois» et le «Devoir» voudraient-ils nous dire si le «Journal suisse des commerçants» est aussi un «menteur» et un «calomniateur»? Ce journal va beaucoup plus loin que nous ne l'avons fait dans ses constatations. Mais il est entendu que nous avons bon dos. Nos confrères ont adopté une façon commode de résoudre les questions. Quand ils sont en désaccord avec la «Sentinelle», ils ne se donnent guère la peine de voir, selon les faits, qui d'entre nous peut avoir tort ou raison. Ils tranchent le cas par un mot «frappant»: Menteur, calomniateur. C'est si simple!!! Il resterait à savoir si leurs lecteurs se contentent d'un procédé aussi sommaire?

R. G.

EN RUSSIE

La mort de Lénine

Les funérailles de Lénine seront un événement historique et le spectacle qu'offrira Moscou ce jour-là sera sans doute inoubliable. Ce ne sera pas seulement une foule, mais un vrai peuple qui accourra probablement pour saluer la dépouille mortelle du grand révolutionnaire. Il est difficile de se représenter en Occident l'espèce de ferveur religieuse et mystique dont sont capables les masses russes quand l'émotion les étirent.

En Russie, Lénine était l'objet d'une vénération qui avait presque l'allure d'un culte. Il suffisait de prononcer son nom pour faire vibrer les foules. Dans le reste du monde, son prestige et sa popularité étaient d'ailleurs très grands parmi les masses ouvrières, et sa personnalité, pour discutée qu'elle fût, s'imposait de loin, même aux gouvernements bourgeois. Et pourtant l'homme qui inspirait tous ces sentiments n'était pas un éloquent orateur, ni un de ces laders entraînants comme Jaurès. C'était un petit homme froid, à l'esprit critique et rationnel, mais qui avait l'avantage de savoir ce qu'il voulait. Ceux qui l'ont connu de près, à Genève, à Kienthal ou à Zimmerwald, n'ont pas deviné en lui un génie, et pourtant sa puissance de pensée et de volonté lui ont fait jouer dans l'Histoire du monde un rôle de premier plan.

C'est à cette Histoire qu'il appartiendra plus tard de porter un jugement d'ensemble sur l'œuvre de Lénine, comme sur celle de ces autres géants du passé qui s'appellent Danton et Robespierre. Il n'a pas pu réaliser son rêve d'une révolution ouvrière universelle, mais c'est lui qui a fermement assis la révolution russe et instauré un solide gouvernement prolétarien sur les ruines pourries du tsarisme.

Il n'a pas réussi non plus à établir l'organisation économique de la Russie nouvelle sur le système communiste. Les premières expériences ont abouti à des impasses et même parfois à des catastrophes et il a fallu revenir en arrière sur bien des points, mais Lénine, tout en pliant devant la nécessité des faits, n'a jamais abandonné son idéal et il lui a sacrifié sa vie en s'usant à la tâche avec un parfait désintéressement.

Il a sacrifié aussi d'autres vies que la sienne et n'a pas reculé devant la violence et les répressions sanglantes pour vaincre l'anarchie qui menaçait son pays si les contre-révolutionnaires avaient pris le dessus. Comme tous les grands idéalistes fanatiques, il n'a pas non plus montré de tolérance ni de compréhension envers ses camarades d'autres pays qui ne partageaient pas toutes ses idées et qui avaient à compter avec d'autres circonstances que lui. Parce que la Russie n'était pas prête pour la démocratie, il a fait bon marché de la liberté des autres.

Malgré la division profonde et néfaste que cette intransigence destructrice a causée dans les forces ouvrières du monde, ce ne sont pas les ombres, mais plutôt les lumières qui s'élèveront sur sa tombe.

Au moment où Lénine mourait, Mac Donald instaurait en Angleterre le premier gouvernement ouvrier qu'ait connu ce grand empire. Le même but, la même sincérité auront inspiré ces deux vies consacrées à supprimer les classes sociales et à faire de tous les hommes des collaborateurs et non plus des exploités et des exploités. Pour y arriver, l'un a cru à la violence, l'autre croit à la persuasion. La conscience ne suffit pas à expliquer ce choix. Il faut y ajouter l'heure et le lieu.

Edm. P.

ECHOS

Le Dr Abt conspué!

L'autre jour, le Dr Abt faisait un rapport dans une assemblée convoquée au Rohrdorferberg par le parti bourgeois et paysan à laquelle assistaient environ 300 personnes. Il débuta en parlant de l'approvisionnement en blé et en demandant des droits douaniers très élevés. Puis il traita ensuite la question de la journée de travail. Dans l'assistance se trouvaient de nombreux ouvriers qui l'interrompirent fréquemment et dont les chefs répondirent vigoureusement aux arguments avancés par leur adversaire. Bref, la situation devenant périlleuse, le président leva la séance, bien que plusieurs orateurs fussent encore inscrits et c'est monté sur un cheval que le Dr Abt dut s'éloigner, en ayant dû garder en poche les résolutions qu'il se proposait de faire voter.

Il aura pu faire la réflexion que sa semaine de 54 heures n'est pas en odeur de sainteté!

Les mendiants soleurois!

On se plantait dans le canton de Soleure des nombreux mendiants qui parcourent le pays. Selon les journaux, ils ont un «siège central», où ils se réunissent en une «bourse du soir», et où ils discutent des résultats obtenus dans la journée. Fréquemment, la séance est suivie d'une soirée familiale, où l'on ne s'ennuie pas et, selon les recettes de la journée, on fait bombance. Cette centrale se trouve actuellement à Wangen, près d'Olten, et les mauvaises langues ont appelé cette assemblée des mendiants la Société des nations — parce qu'il en vient de tous les

points cardinaux — et leur lieu de réunion « le palais de la Société des nations ». Ces gens se partagent, affirme-t-on, la contrée de telle façon à ne pas se gêner mutuellement et se donnent toutes les indications désirables pour obtenir de larges journées. Si non è vero....

Le Panama des régions dévastées

Un entrepreneur a touché plusieurs millions de trop, dit la Commission des marchés

Derrière le voile soulevé enfin, on découvre de bien drôles d'histoires.

La dernière en date émane de la Commission des marchés (de la Chambre française) qui, dans sa réunion d'avant-hier, a pris connaissance du rapport de M. François Gérard, député du Calvados, sur une affaire de marchés de travaux pour la construction du canal du Nord passés par le ministère des Travaux publics avec M. Frot, entrepreneur.

Le rapporteur, comme la majorité de la commission, appartient au Bloc National. Et voici ce que dit le procès-verbal officiel de la commission :

« Il résulte de l'enquête que M. Frot a reçu, toute proportion gardée, une indemnité de dommages de guerre très supérieure aux indemnités allouées aux autres entrepreneurs du canal.

Aucune réduction n'aurait été apportée à cette demande d'indemnité alors que dans les autres secteurs les réductions varieraient de 30 à 50 %.

Bien que tous les approvisionnement nécessaires à l'exécution des travaux effectués par M. Frot lui aient été payés par l'Etat avant la guerre jusqu'à concurrence des 4/5 de leur valeur, il a reçu une indemnité totale de remplacement pour ses approvisionnements avec un coefficient moyen de 7 environ.

En sorte que la commission cantonale lui a alloué 28 millions, chiffre qui dépasse de plusieurs millions le montant de la somme que M. Frot avait déclaré devoir toucher après le vote de la loi sur les dommages de guerre.

Dans cette somme est notamment comprise celle de 315,000 francs qui lui avait été allouée sur sa demande pour frais de constitution de dossier, alors que ce dossier a été établi par ses seuls employés sans le secours d'aucun architecte ou expert.

Dans l'« Intransigeant », M. Léon Bailly évalue à dix ou vingt milliards le « trop-perçu ».

Dans la réactionnaire « Liberté », M. Camille Aymard assure, lui, que « plus de vingt milliards ont été versés en trop aux gros sinistrés ».

Plus de vingt milliards ! D'après des déclarations parues dans le « Peuple », on aurait encore découvert qu'une maison du Nord avait réclamé deux cents millions,

ETRANGER

Un tramway dans un fossé
Nombreux blessés

TARBES, 25. — Havas. — Jeudi vers midi, à la côte de Loucrop, sur la ligne des Voies ferrées pyrénéennes, la remorque d'un tramway a déraillé, entraînant avec elle l'automotrice qui s'est couchée sur la route. La remorque a été projetée dans le fossé opposé. On compte une quinzaine de blessés, dont deux grièvement.

Lénine a succombé à l'artério-sclérose

MOSCOU, 25. — ag. — On vient de publier officiellement une note qui retrace l'évolution de la maladie qui vient d'emporter Lénine.

Ce document, qui porte, outre les signatures du professeur Foerster et des médecins russes qui ont traité Lénine, celle du ministre de l'hygiène, attribue l'origine de la maladie à des manifestations d'artério-sclérose ayant leur siège dans le système veineux cérébral ; Lénine avait en effet de sérieuses prédispositions à cette affection. La première attaque d'apoplexie le surprit en mai 1922, après la conférence de Gênes, la deuxième en août de la même année ; il a succombé à la troisième qui fut pour ainsi dire foudroyante.

Le triumvirat en Russie

LONDRES, 25. — Suivant une dépêche de Rigga à l'agence Reuter, Tchitchérine, interrogé par des journalistes, a notamment déclaré que la politique tant intérieure qu'extérieure des Soviets demeurera ce qu'elle était du vivant de Lénine. Les commissaires Kamenev, Rynoff et Tsuruppa exerceront conjointement la présidence du commissariat du peuple. On signalait la présence de Trotzky à Tiflis mardi dernier.

En Grande-Bretagne

Les Trades-Unions adressent leurs condoléances à Moscou

LONDRES, 25. — Havas. — Le conseil général du congrès des Trades-Unions a adressé au Conseil des commissaires du peuple à Moscou un télégramme de condoléances à l'occasion de la mort de Lénine.

La reconnaissance des Soviets

par la Grande-Bretagne

LONDRES, 25. — Havas. — Suivant des renseignements de source informée, bien que la reconnaissance des Soviets ne soit décidée qu'en principe, il ne paraît pas douteux que le gouvernement anglais reconnaitra bientôt le gouvernement de Moscou, sous une forme propre à ménager les susceptibilités de la Couronne. On a en effet l'impression que cette reconnaissance ne rencontrera pas une trop grande opposition, en raison surtout du changement d'attitude qui se manifeste dans la Cité à ce sujet.

Suivant l'« Evening Standard », Mac Donald est déjà en contact avec Moscou. Par ailleurs, le même journal dit que le poste d'ambassadeur à Ber-

lin aurait été offert à M. Massingham, le publiciste bien connu.

M. James O'Grady a accepté le poste d'ambassadeur auprès de la République russe des Soviets.

Le Cabinet a institué des commissions pour l'étude de plusieurs questions capitales. M. Mac Donald a chargé lord Parmoor de représenter la Grande-Bretagne au sein du Conseil de la Société des Nations.

M. Hodges est nommé lord civil de l'Amirauté et M. Gosling, ministre des transports.

L'accueil de la presse

LONDRES, 24. — Parlant de Ramsay Mac Donald, le « Daily News » dit qu'il n'y a dans le nouveau gouvernement aucun homme qui soit plus qualifié pour assumer la tâche ardue et délicate de premier ministre et de ministre des affaires étrangères en même temps et que personne dans aucun parti n'a une conception plus claire que lui de ce que doit être la politique étrangère britannique. Le premier devoir du gouvernement travailliste, suivant les propres paroles de Mac Donald est de « mettre fin à la grande folie » qui consiste à rester à l'écart de la Russie. Mac Donald veut se mettre en relations directes avec Moscou, par l'intermédiaire d'un ambassadeur britannique qui sera « persona grata » auprès du gouvernement, ainsi que du peuple russe. La tâche du premier ministre n'est pas facile. Mac Donald ne peut espérer stabiliser l'Europe et gagner la victoire retardée de la paix que s'il reçoit la plus complète coopération des libéraux et ajouts, les encouragements sympathiques des nombreux hommes à l'esprit large que compte le parti conservateur.

D'autre part, le « Daily Express » dit que le nouveau gouvernement n'a pas perdu de temps à se mettre au travail et qu'il a la tâche difficile de faire marcher, par des méthodes non expérimentées jusqu'ici en Europe et qui ont généralement failli ailleurs, une machine endommagée.

UN CONFLIT FRANCO-BRITANNIQUE ?

A la Chambre des Communes, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, répondant à une question, dit que jusqu'ici un seul rapport de M. Clive a été reçu. Ce rapport revêt la forme d'un télégramme dans lequel M. Clive dit notamment qu'après avoir entendu pendant cinq jours les opinions de toutes les classes de la population dans le Palatinat, il en est arrivé aux conclusions suivantes :

1. La masse de la population est en majorité écrasante opposée au gouvernement autonome ;
2. Le gouvernement n'aurait jamais pu avoir une existence sans l'appui français. Il serait immédiatement chassé si l'appui français lui était retiré.

Le sous-secrétaire aux affaires étrangères ajoute : « Voici les autres conclusions auxquelles M. Clive est arrivé :

3. Le chef nominal du gouvernement autonome admet que 75 % des séparatistes viennent des territoires situés en dehors du Palatinat, que ces 75 % contiennent sans aucun doute un fort élément d'anciens criminels et d'hommes sans la moindre expérience gouvernementale ;
4. Les églises catholiques et protestantes et les classes ouvrières, ainsi que la majorité de la population dans les grandes villes rejettent l'idée d'être détachées d'une façon quelconque de la Bavière ;
5. Un élément considérable, tout en étant indifférent à la question d'être détaché de la Bavière, est opposé à tout détachement du Reich ;
6. Il existe également dans certaines classes, particulièrement chez les paysans et les ouvriers socialistes, un sentiment en faveur d'un Etat rhénan comprenant le Palatinat, qui serait politiquement indépendant du Reich, mais y serait économiquement lié. Ces gens craignent la politique militariste de Berlin et de Munich ;
7. Chez les paysans et la classe ouvrière, il existe un fort sentiment de lassitude de guerre et le désir d'avoir la paix à tout prix ;
8. Toutes les sections ont repoussé une déclaration de loyauté. Les seuls signataires furent les paysans propriétaires et les maires de communes, dont beaucoup ont signé sans consulter leur Conseil municipal et ont maintenant retiré leur adhésion. Les paysans du Palatinat en général sont indifférents au sujet de la politique et ne veulent que vivre en paix. Ces gens, je crois, signeraient n'importe quelle déclaration de n'importe quel gouvernement, afin qu'on les laisse en paix. Les signatures obtenues dans un certain nombre de cas par la menace ne peuvent pas justifier la supposition que la majorité de la classe paysanne est en faveur d'un gouvernement autonome.

Ford horloger

Le fabricant d'automobiles Henry Ford vient de publier ses mémoires. On y lit entre autres choses qu'à 13 ans, il réussit à remonter une montre qui marcha parfaitement ; à 15 ans, il savait réparer n'importe quelle montre, bien que ses outils fussent des plus primitifs. Ford croit que c'est en démontant et en remontant toutes sortes de mécanismes que le technicien apprend son métier ; il voit comment certains problèmes ont été résolus pratiquement et cela vaut mieux que d'étudier la solution de ces problèmes dans les livres. Le soir, il travaillait chez un bijoutier et se croyait capable de construire une montre convenable pour 30 cents (1 fr. 50). Il eut même l'idée d'entreprendre une fabrication, mais considérant que la montre n'est pas un objet absolument indispensable, il préféra s'occuper d'autre chose.

On sait aussi que les ouvriers des usines Ford bénéficient de la journée réduite de six heures. Ça n'a pas gêné la production, loin de là, puisque la Société Ford a livré le 31 mai 1921 la machine portant le numéro 5,000,000.

Le « Neuchâtelois », la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », la « Suisse libérale » et le « Devoir » peuvent reproduire, si le cœur leur en dit !

Les magasins géants à Londres

On va probablement commencer la construction, dans High Street, à Kensington (Londres), d'un immense édifice destiné aux nouveaux magasins John Barker et Cie. Le bâtiment, qui sera superbe à ce qu'on affirme, coûtera 12 millions et demi de francs ; il aura 36 mètres de hauteur. Ce sera l'un des plus grands magasins de vente au détail qui existent, et, dans ses multiples rayons, l'acheteur trouvera tout ce que l'on peut acheter : aiguilles, tissus, canots à moteur, sucreries, pianos, etc. ; et il y aura aussi un grand restaurant, des salles de lecture, de repos, et, chaque jour, des orchestres de premier choix y donneront des concerts. Comme la façade principale aura une longueur de plus de 800 mètres, les architectes ont prévu l'installation, au rez-de-chaussée, d'un petit tramway qui fera le tour des rayons et mènera les clients de l'un à l'autre. Le développement extraordinaire de ces magasins est assez récent ; leur fondateur, feu John Barker, avait fait son apprentissage dans les grands magasins Whiteley qui lui offrirent de le prendre comme associé ; Barker refusa et s'établit à son compte à Kensington, où, en 1870, il ouvrit un magasin dont le personnel comprenait sept employés. Les magasins actuels occupent une superficie de 9 hectares et leurs façades atteignent un développement de près de 1000 mètres ; ils sont devenus trop petits et les centaines d'employés ont de la peine à satisfaire la clientèle qui, en 1923, a de beaucoup dépassé le chiffre de 16 millions de personnes. C'est donc pour disposer de plus de place et pour développer encore ses affaires que la Société a décidé de faire construire un nouvel immeuble.

NOUVELLES SUISSES

Les assurances allemandes
25 millions de secours

Le projet de loi concernant l'action de secours en faveur des assurés suisses auprès des sociétés allemandes d'assurance sur la vie élaboré par le département fédéral de justice, est terminé ; il sera soumis vendredi au Conseil fédéral. L'action serait limitée aux citoyens suisses et aux polices inférieures à 50,000 francs, le secours total s'élèverait à environ 25 millions.

LE BENEFICE DES TELEGRAPHES

Après défalcation d'un intérêt de 5 % à servir sur le capital d'exploitation de 222 millions de francs en chiffres ronds, d'un versement d'environ 6 millions au fonds de renouvellement et d'une dotation des fonds d'assurance, les comptes de l'administration des télégraphes accusent pour l'année 1923, un bénéfice de 1,400,000 francs environ, qui servira à des amortissements. Les dépenses sont de 788,091 francs inférieures à celles de l'année précédente, tandis que les recettes ont augmenté de 1,471,868 francs.

Le chômage à Bâle

Le Grand Conseil a accepté par 72 voix contre 51 un amendement communiste relatif à l'assistance-chômage, puis l'a transmis au Conseil d'Etat. Le Grand Conseil s'est ensuite ajourné au 14 février.

L'étude de la planète Mars depuis la Jungfrau

Un astronome suisse, M. Schaer, entreprendra cet été même d'étudier la planète Mars au col de la Jungfrau à 3500 mètres. Une installation provisoire sera mise à sa disposition par le chemin de fer de la Jungfrau et la commission pour la station scientifique que la Société helvétique des sciences naturelles y va créer. Ce sera, pour la partie astronomique de son programme, un heureux début. Lorsque la température est au-dessous de -3° ou -4° la vision obtenue à l'altitude du Jungfraujoch est absolument merveilleuse.

Arrestation de deux Bicot à Berne

La police de la ville fédérale vient de procéder à l'arrestation de deux Algériens qui s'étaient rendus coupables d'escroquerie au préjudice d'un grand magasin de la ville de Berne. Les deux individus qui s'étaient rendus à ce magasin pour y faire un achat d'une valeur de fr. 20, donnèrent en paiement un billet de fr. 500. Au moment où on leur rendit la monnaie, ils empochèrent habilement et les fr. 500 et les fr. 480 qui leur venaient de reste. Lors de leur arrestation, ils furent trouvés porteurs d'un demi-million de francs suisses et de 2 millions de francs français. (Resp.)

Arrestation à Genève

La police genevoise a arrêté jeudi soir un nommé Antoine Maier, né en 1896, Balois, recherché par les autorités de Bâle pour escroqueries d'une somme de 60,000 francs.

Performance de skieurs

Malgré les fortes chutes de neige et le danger persistant des avalanches, un groupe de skieurs valaisans vient d'accomplir une véritable performance. Partant du village de Saas, ils ont franchi le col de Zwischbergen situé à plus de 3,200 mètres d'altitude et sont descendus sur Gondo. Le lendemain, ils ont regagné la vallée de Saas par la même route. — Resp.

Sans scrupules

Un père de famille de Berne recherche, par la voie des annonces, les deux demoiselles qui, ayant engagé son garçonnet pour conduire leur luge, l'abandonnèrent évanoui sur un banc, après avoir eu un accident avec lui. Ces deux jeunes filles, qui ont disparu sans autre, ont fait preuve d'une singulière brutalité.

Tué par des chevaux épouvantés

On mande de Muri (Argovie) : Un ouvrier agricole nommé Christian Wiss, originaire du canton de Berne, a été renversé à Oberwil par un

attelage dont les chevaux s'étaient emballés. Grièvement blessé, il n'a pas tardé à succomber.

La production mondiale de l'or et de l'argent

La production totale de l'or dans le monde en 1923 est évaluée par Samuel Montagu et Co à 72,500,000 livres sterling contre 64 millions de livres sterling en 1922. Dans ces chiffres, la production des colonies anglaises figure pour 52 millions 500,000 livres sterling contre 44,200,000 livres en 1922.

Les Etats-Unis et les Indes continuent à absorber la plus grande partie de ce métal. M.M. Montagu assurent que le remède à cette consommation anormale d'or ne peut être trouvé que dans le retour des échanges normaux entre les divers pays.

La production mondiale de l'argent en 1923, suivant M.M. Samuel Montagu and Co, a été de 212 millions d'onces fines contre 191 millions d'onces en 1922. L'avenir de l'argent semblerait obscur. La venue importante des ressources d'argent américain ne pourrait que déprimer les cours du métal, mais cette tendance naturelle pourrait être partiellement ou complètement enrayée par la diminution des offres en argent démonétisé et par l'emploi d'argent pour la frappe des pièces divisionnaires par les petits Etats d'Europe.

LES SPORTS

FOOTBALL

Les matches de dimanche

Suisse romande

Etoile-Carouge—Montreux, arbitre, M. Wuthrich, Berne. Lausanne-Sp.—Servette, arbitre M. Herren, Bâle. Fribourg—Urania-G.S. (1er tour), arbitre M. Haudenschild, Berne. Cantonal—Etoile, arbitre M. Funk, Berne.

Suisse centrale

Bâle—Nordstern, arbitre M. Koblet, Winterthur ; Berne—Old-Boys, arbitre M. Epiney, Genève. Aarau—Lucerne, arbitre M. Krebs, Zofingue.

Suisse orientale

Veltheim—Winterthur, arbitre M. Stutz, Lucerne. Y-Fellows—Lugano, arbitre M. Beuchat, Berne. Grasshopper—Brühl, arbitre M. Afflerbach, Bâle.

BIBLIOGRAPHIE

Journal suisse d'Horlogerie et de Bijouterie.

Le numéro de janvier de cette revue, qui fêtera son cinquantenaire l'an prochain, paraît sous une nouvelle couverture, d'un ensemble artistique de fort bon goût, réunissant non sans mérite l'utile et l'esthétique. Ce goût artistique poussé jusque dans la présentation de l'annonce alors que tant d'autres s'en soucient si peu, mérite une mention spéciale. Le grand érudit qu'est M. Paul Dittsheim, dans un article intitulé « Loin de la chronométrie », nous parle d'un séismographe transportable, de l'Observatoire de Genève et Centenaire de Guinand « l'opticien ». M. Alfred Chapuis conte spirituellement une anecdote sur « un cadran solaire original » qu'il est allé chercher... dans la lune. Quelques notes sur « l'influence du jeu du spiral entre les goupilles de la raquette », par M. Pellaton, une étude fort intéressante d'un de nos bons économistes, qui signe modestement Spectator, sur le « marché d'Italie », des renseignements commerciaux, la Revue de la presse, des informations régionales, des lettres d'Allemagne et de Vienne complètent ce numéro.

PARTI SOCIALISTE NEUCHATELOIS

Avis important aux caissiers des sections

Les sections ont été informées que conformément au règlement, la caisse centrale a fixé au 31 janvier 1924 le dernier délai pour le renvoi des timbres de cotisations 1923. En conséquence, nous prions toutes les sections de nous faire parvenir au plus tard jusqu'au 25 janvier tous les timbres de cotisations invendus. Afin qu'il nous soit possible de fournir des renseignements exacts aux délégués au prochain congrès, nous comptons que les sections s'en tiendront rigoureusement à cette date. L'expédition des timbres pour 1924 se fera ces prochains jours. Nous rappelons qu'ils seront facturés aux sections 35 centimes au lieu de 30, comme par le passé. Dans ce prix est comprise la taxe de 5 centimes perçue en remplacement du timbre de presse.

Tous les changements qui surviennent lors du renouvellement de Comité doivent nous être communiqués sans retard.

Le caissier cantonal.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	25.70 (25.95)	26.15 (26.35)
ALLEMAGNE	— (—)	— (—)
LONDRES	24.41 (24.44)	24.48 (24.51)
ITALIE	25.— (25.05)	25.30 (25.35)
BELGIQUE	23.25 (23.40)	23.80 (24.—)
VIENNE	79.— (79.—)	83.— (83.—)
(le million de couronnes)		
PRAGUE	16.60 (16.60)	16.90 (16.90)
HOLLANDE	214.25 (214.30)	215.— (215.20)
MADRID	73.20 (73.30)	74.— (74.10)
NEW-YORK :		
Câble	5.78 (5.775)	5.82 (5.82)
Chèque	5.775 (5.77)	5.82 (5.82)

Lettre de Genève

Avec un retard de 12 ans sur nos amis des Montagnes neuchâtelaises et jurassiennes, les ouvriers genevois vont mettre debout leur imprimerie populaire. Des capitaux sont réunis (plus de 80,000 francs à cette heure), des locaux sont retenus, les études diverses qu'une telle œuvre impose sont poussées activement, de sorte que la fondation projetée n'est plus qu'une question de peu de mois.

Comme souvent, il est plus facile de trouver des capitaux qu'un directeur capable. C'est là surtout que réside maintenant le risque à courir. Nul doute que le Conseil chargé de le découvrir ne finisse par le trouver. Comme quoi, même en société coopérative, l'homme de valeur sera toujours recherché et nécessaire.

La Société nouvelle de l'Imprimerie populaire sera constituée sur le modèle des associations similaires qui exploitent actuellement l'Imprimerie coopérative de La Chaux-de-Fonds et l'Imprimerie populaire de Lausanne. C'est dire que l'imprimerie aura une existence absolument indépendante du journal politique qu'elle pourra être appelée à imprimer. C'est la condition indispensable du succès espéré, ainsi qu'en fait foi la disparition de nombreuses imprimeries politiques, créées seulement pour faire vivre un journal d'opinion.

Il est bien compréhensible cependant que la création de l'Imprimerie populaire rendra plus facile et plus proche l'impression, à Genève même, du journal socialiste le « Travail ».

Ce transfert sera sans doute hâté par les événements qui viennent de se dérouler au sein de la section socialiste de Lausanne et qui ont abouti à la démission de Charles Naine de son poste de rédacteur du « Droit du Peuple ». En effet, Ch. Naine était en même temps, de fait, le rédacteur en chef du « Travail », puisque les deux journaux sont identiques, sauf une page réservée dans l'un aux communications de Lausanne, et dans l'autre, à celles de Genève. Personne ici — à part peut-être deux ou trois personnes totalement dépourvues d'influence — ne serait disposé à courir le risque de voir la direction effective du journal tomber entre les mains d'un communiste camouflé en socialiste. A ce titre spécialement, les événements de Lausanne nous préoccupent fort.

Pour nous, c'est là une nouvelle manifestation de ces manœuvres souterraines qui déchirèrent, en deux fractions ennemies, l'ancien parti socialiste suisse. Le nouveau parti garda malheureusement ici ou là quelques communistes qui, par intérêt ou par tactique, restèrent parmi nous et profitent aujourd'hui de la tolérance montrée à leur égard pour essayer de regagner le terrain perdu. Ce fut notamment le cas à Lausanne. Les moyens employés sont toujours les mêmes et la calomnie et le dénigrement systématique sont les armes les plus couramment employées. De là, la crise. Charles Naine eut tout à la fois l'honneur et le malheur de personifier, aux yeux des communistes, le socialisme lui-même. En attaquant l'homme, ils espèrent détruire ou dominer le parti.

La tactique est habile, bien qu'elle soit plus malhonnête encore.

Dans l'un de ses derniers numéros, le journal communiste de Bâle, le « Basler Vorwärts », explique à ses lecteurs que le départ de Charles Naine constitue pour les communistes un grand succès et la preuve que leurs partisans gagnent du terrain chez les socialistes romands qui furent, jusqu'ici, pour nous servir d'une de ses expressions, les troupes d'élite des social-réformistes suisses.

Ce journal se trompe cependant lorsqu'il ajoute que Ch. Naine n'a plus derrière lui la majorité des socialistes vaudois. La section de Lausanne n'est pas tout le canton de Vaud, et même si l'on procédait à une consultation générale des membres de la section de Lausanne, la majorité serait certainement en faveur de la ligne politique suivie actuellement par le parti et le rédacteur du journal.

Malheureusement, nos amis vaudois ne sont pas vaudois pour des prunes. Ils sont exagérément débouillonnés et flegmatiques, et il n'est pas même sûr qu'en voyant brûler la maison, ils prennent la peine de sauver le mobilier. Rien ne serait plus facile cependant, mais il est des gestes très simples plus difficiles à accomplir que des actions d'éclat.

Naturellement, tant qu'on ne saura pas de façon nette quelle tendance aura le dessus, il sera difficile de trouver au rédacteur actuel un remplaçant désireux de renouveler ses expériences pénibles. Un militant socialiste n'en voudra pas, à moins qu'il ne soit prêt d'avance à prêcher l'évangile de Radek, ce qui serait bien ce qui pourrait nous arriver de pire. Pour peu que l'imbroglio actuel se prolonge, la succession de Charles Naine finira par échoir à quelque communiste déguisé, lequel s'ouvrira, par « dévouement », à nous tirer du bourbier où son groupe nous aura mis. Ce sera provisoire, naturellement, d'après eux, mais comme le provisoire dure longtemps d'ordinaire, ça durera jusqu'au jour où le journal sera sans lecteurs et le parti sans socialistes. C'est du moins de cette façon que ces sortes d'aventures finissent généralement. Si nos camarades vaudois ne veulent pas se laisser entraîner jusque là, ils feraient bien de se « grouiller » un peu.

Jean-Pierre.

Le « Journal de Genève », dans une lettre de Bâle, publiée en première page, reconnaît que la prolongation du temps de travail n'est pas autre chose qu'une diminution déguisée des salaires.

Un grand centenaire

L'opticien Guinand des Brenets

Du « Journal suisse d'horlogerie » :

Dans le domaine de l'optique astronomique où nous a fait pénétrer une visite à l'observatoire de Genève, rappelons qu'il y a un siècle, un Neuchâtelais de génie, mort octogénaire aux Brenets en 1824, avait su conquérir un renom universel.

Véritable Bernard Palissy, Pierre-Louis Guinand réussit à produire des verres de télescope d'une pureté inconnue jusqu'alors, en même temps qu'il ouvrait à l'astronomie des horizons nouveaux.

En cherchant au Musée de Neuchâtel un portrait de son contemporain Breguet, pour une publication en vue du centenaire du grand horloger, le hasard nous a fait remarquer, dans une vitrine, des disques de flint-glass et de crown-glass pour lentilles achromatiques, trouvés aux Brenets, dans les ruines du four de l'opticien.

Dans la section Science et Arts de la « Bibliothèque Universelle », on trouve, datée de janvier 1824, une notice très complète sur Guinand, écrite par son ami E. Reynier, pasteur au village voisin des Planchettes, et grand amateur d'astronomie. Au moment où cette note fut adressée à Genève, Guinand vivait encore, et c'est de lui directement que l'auteur tient la plupart des faits qu'il rapporte. La notice fut communiquée à la Société de physique et d'histoire naturelle, en même temps que l'annonce de sa mort. C'est à ce document que nous avons essentiellement eu recours pour montrer ce que fut la carrière de cet infatigable artiste.

Tout jeune encore, Guinand dut aider son père dans sa profession de menuisier-ébéniste. Faisant des cabinets de pendule pour Jaquet-Droz, il eut l'occasion de voir chez le célèbre mécanicien un télescope anglais à miroir, qui excita son admiration. Il avait déjà fait montre d'initiative en apprenant d'un de ses voisins, fabricant d'anneaux, à fondre et à travailler les ornements de ses cabinets de pendule ; cette connaissance l'avait mis en état, à l'âge de vingt ans, d'embrancher presque sans apprentissage la profession de monteur de boîtes et de construire occasionnellement les lunettes dont il devait se servir pour remédier à sa mauvaise vue.

Jaquet-Droz ayant sans doute remarqué les dispositions du jeune homme, l'autorisa à démonter le télescope pour prendre l'empreinte des verres ; Guinand fabriqua bientôt un second instrument, si parfait qu'on ne pouvait distinguer la copie du modèle. Il en fera bien d'autres par la suite. La découverte des lunettes achromatiques commençait alors à se répandre. Pour fondre le verre qu'il avait peine à se procurer, Guinand monte, avec mille peines, sur les rives du Doubs, un four dans lequel il réussit, après beaucoup d'essais et de déboires, à obtenir un flint-glass si parfait qu'il surpasse en qualité et en volume celui qu'on faisait venir à grands frais d'Angleterre. De là naquit sa grande renommée.

A force d'observation, il comprend d'où proviennent les stries et les imperfections des lentilles alors en usage. Ayant fait part à Abram-Louis Breguet des difficultés qu'il éprouvait à obtenir un flint-glass homogène, celui-ci conseilla de le fondre dans un creuset en platine. En conséquence, il remit à Guinand une plaque de ce précieux métal. L'expérience rapportée par Reynier dans une note de la « Bibliothèque Universelle » (1824) ne fut, paraît-il, pas satisfaisante. Elle date des années que Breguet dut passer en Suisse au cours de la période révolutionnaire et illustre l'intérêt bienveillant porté par le célèbre horloger aux recherches de ses compatriotes.

Puis, sur le conseil de l'illustre Laplace, il entreprend la fabrication de télescopes qu'il construit d'un bout à l'autre, de l'oculaire à la monture.

Par ses inventions du travail du verre, Guinand a augmenté dans des limites extraordinaires pour l'époque, le pouvoir de grossissement des instruments astronomiques et des lunettes marines. On lui est également redevable des procédés de soudure de deux blocs de verre différents.

Comme il ne possédait qu'insuffisamment ses mathématiques, il obtenait ses courbes suivant des procédés graphiques. C'est Jaquet-Droz qui lui avait mis entre les mains un premier traité d'optique ; ce fut alors que Guinand étudia, ou plutôt déchiffra, car il lisait à peine, les principes de cette science.

Dans la visite que Louis XVIII fit, en 1823, à l'exposition des produits de l'industrie, le roi s'arrêta devant une lunette astronomique de grande ouverture et après avoir fait compliment à l'artiste sur la qualité de ce magnifique instrument, demanda qui avait fourni le verre pour le grand objectif achromatique. Le fils de Guinand, qui était présent, prit la parole : « Sire, c'est mon père, qui est Neuchâtelais. » — « Eh bien ! qu'il vienne à Paris à mes frais », répondit le roi ; mais Guinand était alors presque octogénaire. En 1798 déjà, il était venu pour la première fois dans la capitale, présenter à divers savants, entre autres à Lalande, des disques optiques allant jusqu'à six pouces de diamètre. Le grand mathématicien lui prodigua ses conseils ; Guinand développa son industrie et sa réputation s'étendit au loin.

En 1820, il est appelé à fournir des verres achromatiques au fils du célèbre astronome Herschel à Londres, à Lerebours ingénieur de l'Observatoire, du Bureau des longitudes et de la Marine à Paris, et même à Reichenbach et Frauenhofer, les constructeurs dont il avait monté la fabrication de verres pendant son séjour en Allemagne — voir Marius Fallet, « P.-H. Guinand et son fils Aimé Guinand, Musée neuchâtelais », juillet-août 1918.

Il enseigna son art en Allemagne dans le cé-

Habile plaidoyer

que la brochure dont l'Union suisse des paysans a gratifié l'électeur. L'opulente association des riches cultivateurs devait à la tradition de rompre la première lance contre la généralité des travailleurs ; fort adroitement, au demeurant, s'il en faut croire la première impression que laissent ces seize pages, documentées et tournées jusqu'à donner une apparence de solidité à des arguments bien peu persuasifs en eux-mêmes.

A la réflexion, le lecteur retrouve les mêmes affirmations cent fois reprises par les adversaires, mais pas moins fausses pour autant.

Arraché aux Chambres, le principe des 48 heures, à la faveur de la pression exercée en novembre 1918 par les meneurs de la grève générale ? Autant dire que les Chambres ont capitulé, si le fait n'était que depuis 1884 et par tout pays, les travailleurs ont soutenu cette idée, et que les autorités l'ont sanctionnée enfin parce qu'elles en avaient reconnu la légitimité.

Élément de renchérissement, le programme des 48 heures ? Peut-être, bien que rien ne soit moins prouvé. Ses plus farouches détracteurs ne sauraient contester que depuis l'introduction du programme des 48 heures, les prix de tous les articles suisses — sauf des denrées agricoles — sont tombés, souvent dans des proportions considérables. La viande, le lait, le beurre, le fromage, les œufs, les fruits, renchérissement à l'envi, comme si l'agriculture avait été mise au bénéfice des 48 heures dont elle se défend tant.

Tandis que baissent les prix des produits suisses, ceux des objets d'importation montent, et la brochure de l'Union suisse des paysans de prétendre que le programme des 48 heures n'est pas appliqué à l'étranger ! Contradiction certaine, car nous consentons bien à dire qu'à lui seul, ce programme des 48 heures ne suffit pas à réduire le coût de la vie.

En France comme chez nous, et en Allemagne comme en France, en Belgique et ailleurs, les gros industriels combattent l'idée des 48 heures, chacun sous le prétexte qu'elle n'est nulle part réalisée ailleurs que dans son pays ! Unanimité singulière, mais contradictoire encore.

Les pays les plus puissants au point de vue industriel, les Etats-Unis et l'Angleterre, ont généralisé le programme des 48 heures dès avant la guerre ; il n'y est même pas réglementé, parce que personne ne songerait à le dépasser. En Allemagne, les 48 heures sont introduites partout, en Espagne, en Belgique, en Autriche, en Tchécoslovaquie, elles sont assurées à l'ensemble des travailleurs, elles sont à l'ordre du jour en Italie et en France.

Si hardiment que soient contestés ces faits, leur réalité n'en subsiste pas moins ; un pays comme le nôtre, promoteur de la Société des Nations et siège du Bureau International du Travail ferait piètre figure à enlever aux salariés le bénéfice de l'un des plus nobles progrès sociaux, partout admis à l'étranger.

Qui saurait sans hypocrisie prétendre le programme des 48 heures responsable de la crise de chômage dont notre industrie se relève péniblement ? Crise de surproduction, et non pas de sous-production, d'un pays fortement outillé et largement doté de travailleurs, en face de ses anciens débouchés épuisés, crise que n'eût pas solutionnée la réduction des prix — eût-elle été de 50 % — à l'heure où les acheteurs de jadis n'avaient plus de quoi payer ; crise aussi, inten-

lèbre établissement de Bendichtbeuren où il passa neuf années de sa vie. Il étudia longuement les principaux problèmes qui se rencontrent au cours de la fabrication du verre d'optique, en particulier l'influence de la composition sur la densité, l'indice de la réfraction, la durée et la tendance à la dévitrification. Guinand aurait finalement obtenu toutes les facilités possibles pour la translation de son établissement à Paris, mais la mort le surprit avant que les négociations fussent terminées. Sa veuve et son fils Philibert continuèrent encore pendant quelque temps, aux Brenets, la fabrication du verre. Son fils Aimé, établi en France, utilisant les procédés de son père, devint classique, parvint à faire à la verrerie de Choisy-le-Roi, près de Paris, des disques d'une dimension deux fois plus considérable encore.

Lorsque la Société d'encouragement pour l'industrie nationale proposa le Prix Lalande pour les meilleurs procédés de fabrication du flint et du crown-glass, le prix de 25 mille francs fut décerné en 1839 à Guinand fils et à son associé Bon-tems avec lequel il dirigeait depuis 1826 les verreries de Choisy-le-Roi. En cette même année, Aimé Guinand recevait de l'Académie des Sciences le Grand Prix d'astronomie. La maison qui, actuellement, se réclame du nom de Guinand a pour raison sociale : Parra, Mantois & Cie. Elle a fourni des verres remarquables : l'objectif de 1 m. 05 du Yerkes Observatory, aux Etats-Unis, ainsi que de nombreux objectifs pour la photographie astronomique. (Voir F.-Albin Perret. — « Pierre-Henri Guinand « l'opticien », 1907.)

Dans l'évolution de l'optique qui a conduit à la construction des instruments les plus perfectionnés, tels ceux de l'observatoire de Mont Wilson, et contribué aux belles découvertes de l'astronomie moderne, Guinand occupe une place d'honneur. Né à la Corbatière près de La Chaux-de-Fonds, mort il y a cent ans, le 13 février 1824, il sut, avec des moyens rudimentaires, réaliser dans son village reculé du Jura, des travaux surprenants. Son nom doit être aujourd'hui remis en lumière, sur le même plan que celui des Ferdinand Berthoud, des Jaquet-Droz, des Abram-Louis Breguet, qui, au cours du XVIII^e siècle, honnoraient la science industrielle du pays neuchâtelais.

Paul DITISHEIM.

Les coiffeurs pour les quarante-huit heures

Un patron coiffeur nous écrit :

Est-il permis à un patron coiffeur d'écrire pour le maintien de l'art. 41, concernant le métier. Je crois que c'est le moment que notre corporation prenne la défense des 48 heures. Nous ne voulons pas avoir le risque de retourner au système que nous avons vingt-cinq ans en arrière, un véritable esclavage.

Dans le « bon » vieux temps, pour apprendre coiffeur, il fallait en avoir une dose de courage ! On travaillait 14 à 15 heures, en moyenne, par jour, le samedi 17 heures et le dimanche 12 heures, horaire fixé lors de mon apprentissage. Avec les années, le progrès s'accroît. Grâce aux corporations ouvrières, on arriva à réduire les heures de travail dans le métier à ce qu'il est aujourd'hui, fermeture la semaine à 7 heures du soir, le samedi à 8 heures et le dimanche complet. Nous devons cela à la semaine anglaise et aux 48 heures que le peuple a votées.

Aujourd'hui on voudrait, par la votation du 17 février prochain, renverser ce progrès social. Si la loi venait à être acceptée, il est évident que le métier devrait suivre le mouvement surtout ceux ayant la clientèle ouvrière. Serait-il possible à mon âge avancé d'être obligé de reculer au vieux système qui existait quand j'étais un jeune homme.

Je m'adresse à mes collègues du métier : Ariez-vous le courage de recommencer l'esclavage d'antan. Pour mon compte je n'en suis pas friand. Le moment de lutter est arrivé. Dans nos magasins, c'est facile de le faire pour la suggestion au maintien de la semaine normale de travail actuelle.

Si le contraire devait arriver, nous aurons perdu d'un seul coup tous les progrès acquis, par la lutte de trente années consécutives.

W.

sifiée dans l'horlogerie par l'inconséquence des industriels, par l'anarchie des prix qu'ils pratiquaient.

Et brutale conception que de vouloir astreindre une minorité de travailleurs à un travail prolongé, pour que doivent chômer un plus grand nombre de leurs malheureux camarades, et qu'en résulte la baisse générale des salaires.

S'il est un habile avocat, le Dr Laur est aussi un mauvais plaisant lorsqu'il parle de la peine de l'ouvrier, de la difficulté à payer lait, viande, fruits et légumes, aux prix dont a besoin le paysan pour ne gagner qu'un modique salaire de domestique.

Et c'est ainsi que le paysan sera toujours dressé contre le salarié, parce que toujours ses chefs l'entretiennent dans la même illusion. Le paysan vit des produits même de son travail, il vit sur sa terre. Le domaine qu'il arrotte, le troupeau qu'il augmente, l'outillage qu'il complète, tout cela ne compte pas, parce que tout cela est noyé dans l'ensemble et parce que ce n'est pas représenté par des espèces débouchantes et sonnantes. Seul compte le pécule qu'il amasse, le dépôt qu'il fait en banque ; c'est cela que l'agriculteur appelle un modeste salaire de domestique, parce qu'il ne s'agit que de quelques centaines de francs par an, de quelques milliers tout au plus !

Le combatif et distingué secrétaire agricole a-t-il jamais considéré que le salaire de l'ouvrier et de l'employé n'est pas un bénéfice net, un gain au sens où l'entend le paysan, que l'ouvrier et les siens en doivent vivre, chichement parfois, sans qu'il en reste rien de plus souvent ?

A-t-il envisagé que la longue journée du cultivateur, c'est l'ensemble de toute son activité, de celle qu'il consacre à sa terre et à son bétail, à ses cultures, mais à ses occupations d'amateur aussi, à son développement personnel et à sa famille ? Longue journée de la belle saison, coupée de haltes bienfaisantes, variée à souhait, soutenue de toute la puissance de l'intérêt personnel, écourtée à la saison de l'universel recueillement...

Les 48 heures de l'ouvrier, c'est la durée du travail salarié, du travail aimé certes, mais mercenaire pourtant, et qui ne suffit pas ; à moins d'être une brute, le travailleur a d'autres préoccupations que celle du pain quotidien, une famille avec laquelle vivre, un foyer à entretenir, un jardin à cultiver quand ce ne serait que celui de son intelligence, des devoirs d'ordre social et moral à remplir.

Le porte-parole des paysans oublie que ses mandataires n'imposent pas toute l'année huit heures de travail journalier à leurs bêtes de somme ; s'il a moins d'égards pour les travailleurs ses concitoyens, ceux-ci n'en restent pas moins les premiers sinon les seuls intéressés au débat.

Principe admis dans toutes les nations qui se respectent, progrès social, celui des 48 heures a ce mérite d'être souple à souhait, et de permettre toutes dérogations qui s'imposent. Et n'eût été son acharnement à combattre les vœux des travailleurs, l'Union suisse des paysans eût pris la peine de se renseigner, et elle eût constaté qu'en fait partout l'industrie fait 52 heures là où elle le demande, 52 heures sans majoration des salaires, et que certaines parties vont jusqu'à 63 heures par semaine. On pourrait donc bien mener une modification de la durée normale, sinon à la réduction générale des salaires-horaires ?

Les travailleurs n'en veulent pas, et n'entendent pas que les agriculteurs fassent leur salut malgré eux ; les patrons, pour la plupart, n'en veulent pas davantage ; ils ont la paix chez eux et ils désirent la garder ; seuls s'opposent au bien-être des salariés les puissants de l'industrie et les paysans. Le souverain en décidera.

Fédération suisse des sociétés d'employés.



DEKOL

empêche d'une façon absolue la neige d'adhérer aux skis. **DEKOL** est une pommade qu'on étend avec un chiffon. Indispensable à tout skieur. **Vente : Coopératives Réunies.**

Allez chez Sagne-Juillard, 38, Léopold-Robert, vous n'y trouverez naturellement que des marchandises soignées, à des Prix avantageux. Horlogerie-Pendulerie Zénith. Bijouterie. 3968 5% S. E. N. & J. 5%

BON

pour l'envoi gratuit d'un exemplaire du livre *L'Hygiène Intime*. (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres-poste, pour les frais, à l'Institut Hygie S. A. N° 22, à Genève.) 6339

COURS de règle à calculs AU TECHNICUM

destiné à toutes les personnes désirant connaître le maniement de la règle à calculs. S'inscrire au Secrétariat jusqu'au samedi 26 courant. 6974

LE LOCLE

Chœur Mixte „Amitié“ = Soirée = du 2 février à Mont-Plaisir Avec Banquet : Fr. 3.50 (sans vin) 7054

Invitation cordiale aux membres passifs, amis et connaissances. — Se faire inscrire jusqu'à lundi soir, 28 janvier, auprès du président ou au Cercle.

LE LOCLE

Un porteur de journaux pour le Quartier des Monts est demandé. S'adresser au bureau de La Sentinelle, rue du Pont 6.

TEMPLE DU LOCLE

Dimanche et Lundi 27 et 28 janvier, à 20 heures Séances cinématographiques

L'AMI FRITZ

tiré du beau roman d'ERKMANN-CHATRIAN Toutes les places à 40 centimes sont en vente au magasin GAUTHIER. 7038

EAU-DE-VIE DE FRUITS

M^{me} SÉCHENAYE Tél. 8.16 Rue Neuve 5

N'oubliez pas les petits oiseaux

Scala

Richard TALMADGE, le rival de Douglas FAIRBANKS

Diavolo Sauveteur

Parmi les loups

Scènes tragiques dans l'Alaska avec le célèbre chien policier VIVAX 7052

Apollo

Max LINDER dans

L'Étroit Mousquetaire

6 actes débordant de gaieté La dernière création du célèbre comique français

L'Homme fait sur mesure

avec Charles RAY 7053

Dimanche : Matinée à 3 h. 30



Belle glace

Orfèvrerie RICHARD FILS

Feuille de Turquie (feuille de maïs) arrivera ces prochains jours. Prière de se faire inscrire chez M. Armand Chapuis, ue J.-J.-Huguenin 37, Le Locle. 6819

Au Printemps LA CHAUX-DE-FONDS

Le catalogue spécial de la vente annuelle de

BLANC

(31 JANVIER AU 16 FÉVRIER)

vient de paraître. 7047

Demandez-le. Il vous sera adressé gratuitement par retour.



GYPSERIE ET PEINTURE

Les soussignés avisent leur honorable clientèle et le public en général, qu'ils ont transféré leur domicile

Rue des Envers 51 Le Locle

Se recommandent,

CROCI & CANDOLFI

Le Comité de patronage des Eclaireurs

recommande chaleureusement au public et aux amis de nos Scouts la

collecte

qui sera faite prochainement à domicile pour couvrir les frais d'aménagement de son nouveau local, chalet édifié à la rue de Beau-Site, n° 23.

Un très cordial merci est adressé d'avance à tous ceux qui, comprenant notre raison d'être, collaboreront à notre œuvre essentiellement éducative et patriotique. 7050

C'est en lisant nos annonces, que vous trouverez sans chercher

ce qu'il vous faut : des Articles de bonne qualité et surtout Bon marché

Nous offrons :

Bottines à lacer pour dames, cuir brun extra, „Tell“ 12.-	Lamballe box calf, brun, pour dames, „Bally“ 12.-
Chaussures ferrées, article solide. N° 39, „Bruttellen“ 14.50	Bottines pour garçons, article solide, assort. de 30 à 35 „Bruttellen“ 12.50
Souliers à barettes, pour dames, bon cuir chagrin brun „Tell“ 14.50	Bottines pour jeunes gens, box calf extra, 36-39 „Bruttellen“ 17.50
Bottines pour hommes, semelles cousues, de qu'il y a de plus. „Bally“, „Tell“, 24.50, 20.-	Brodequins ferrés, article très solide, 40-45 18.50
Manteaux pour dames, diagonale, couleur bleu marin, 14.50	Robes pour dames, en crépon, serge, mousseline de laine, 14.75, 11.50 8.75
Pardessus pour hommes, très bon tissu, tout doublé, taille 44 à 50. 45.-, 35.- 28.50	Complets pour hommes, bon tissu, façon soignée. 45.-, 40.-, 35.- 29.50
Caleçons pour hommes, molletonnés, tailles courantes. 2.95 2.45	Chemises de travail, bon tissu, coton, avec ou sans col, tous les numéros. 3.95
Camisoles pour hommes, molletonnées, tailles 5, 6, 7, 3.20, 3.- 2.80	Salopettes croisé bleu tra, tous les n°, le compl. 11.40
Blouses pour dames, longues manches, mousseline de laine, 1.95	
Complets pour hommes, tissus anglais, serge fine, pure laine. 75.-, 65.- 55.-	
Blouses pour peintres, horlogers, buralistes. — Tabliers pour jardiniers, menuisiers. — Chemises pour mécaniciens. Casquettes, Bretelles, Cols, Cravates, Mouchoirs , etc. — Beau choix de Parapluies pour dames et hommes.	
Pantalons sport gr 1 2 3 4 5 6 7 1.20 1.35 1.50 1.65 1.90 2.10 2.25	Pantalons directoire, différentes teintes, pour dames, jersey. 2.75, 2.50
Corsets en tissus solides, forme droite, numéros de 56 à 72. 4.25, 3.50 2.95	

Choix énorme en **TABLIERS** en tous genres, pour dames, jeunes filles, fillettes et garçons, très bon marché

Maison Jules Bloch, La Chaux-de-Fonds

10, rue Neuve et Place Neuve

Cercle Ouvrier 1^{er}-Mars 15 — LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée Générale

le Dimanche 27 janvier 1924, à 15 h. précises

Ordre du jour très important :

1. Lecture du verbal de la dernière assemblée.
2. Nomination d'un président.
3. Inauguration des nouveaux locaux.
4. Divers. 7059

Tous les membres voudront bien faire leur devoir en assistant nombreux à l'assemblée. **LE COMITÉ.**

Société de Musique - La Chaux-de-Fonds 31^{me} année P21109C 7031

AU THÉÂTRE

Lundi 28 janvier 1924, à 20 h. et quart

4^{me} Concert d'Abonnement

L'Élégie de Othmar Schœck

Suite de 24 lieder pour baryton solo et petit orchestre de chambre d'après LÉNAU et EICHENDORFF

Exécutants :

M. THOMAS DÉNIJS, baryton de Haag **L'orchestre du « Musikkollegium »** de Winterthur Direction : M. OTHMAR SCHÖCK

PRIX DES PLACES : Echelle de fr. 1.- à fr. 4.50. Location au théâtre dès vendredi pour les sociétaires, dès samedi pour le public. Bulletin musical recommandé, 30 ct.

Pompes Funèbres, V^{ve} Jean LEVI

Grand choix de cercueils pour incinérations et inhumations

Corbillard automobile

Prix défiant toute concurrence

COURONNES et autres ART. MORTUAIRES

Téléphone 16.25 (Jour et nuit)

Se charge de toutes démarches et formalités.



16, rue du Collège, 16 2804 On expédie partout au dehors

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 24 janvier 1924

Naissances. — Soguel dit Picard, Jean-Jacques, fils de Gustave, graveur, et de Aline-Juliette, née Lüthi, Neuchâtois. — Huguenin-Vuillemin, Charles-Adrien-Hermann, fils de Hermann - Jules - Bélisaire - Adrien, terrinier, et de Rosa, née Devaud, Neuchâtois.

Promesses de mariage. — Droz, Henri-Charles, électricien, Neuchâtois, et Thomas, Eugénie-Louise, ménagère, Vaudoise. — **Mariage.** — Jacot, Roger-Adrien, évangéliste, Bernois, et Degoumois, Ruth, sans profession, Bernoise et Neuchâtoise.

Groupe d'Épargne Le Cygne

Les membres sont informés que les versements ont recommencé.

Les camarades désirant se faire recevoir du groupe sont avisés que la perception a lieu le samedi soir, de 8 à 9 1/2 h., au Cercle Ouvrier.

On ne paie ni finance d'entrée ni amendes.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à G. Huguenin, président (Envers 12), M^{lle} A. Bourquin, caissière (Sophie-Mairet 3), ou au tenancier du Cercle. 6844

Bonne repasseuse se recommande. Ouvrage soigné. Sur entente, se rend à domicile pour repasser lessives, trousseaux, rideaux, etc. S'adresser rue du Collège 16, au 2^{me} étage. 625

JURA BERNOIS

BIENNE

Union ouvrière. — Nous attirons l'attention des lecteurs sur le grand match au loto autorisé, qu'organise l'Union ouvrière, dimanche prochain, après-midi et soir, au restaurant de la Maison du Peuple. De superbes quines seront échus aux heureux gagnants. Vu que le bénéfice net sera destiné à couvrir les frais de propagande contre la révision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques, nous comptons sur une très forte participation de la classe laborieuse. (Voir aux annonces).

BEVILARD

Elections communales. — En date du 14 décembre 1923, la section socialiste portait plainte contre les élections municipales des 8 et 9 décembre, ceci pour le système proportionnel et pour cause de nombreuses irrégularités commises. En date du 10 janvier, M. le préfet rendait un jugement cassant les dites élections.

Les nouvelles élections étant fixées aux samedi et dimanche 26 et 27 janvier, nous adressons un appel à tous les électeurs salariés, en insistant pour que tous fassent dignement leur devoir. Nous espérons d'ailleurs que la politique de calomnie et de vengeance de certains malhonnêtes du parti adverse portera ses fruits, et que tous les honnêtes citoyens (pas les purs, naturellement !) sauront une fois comprendre où est la justice et où est la paix.

Électeur, porte ton regard quelques années en arrière et contemple les agissements de ces mêmes purs et tu comprendras.
Tous faites votre devoir ; déposez compact le bulletin socialiste ; plus de panachages.

DELEMONT

Accident mortel. — Un grave accident est arrivé mercredi après-midi à l'usine des Rondez, à Delemont. Un ouvrier tourneur, nommé R., célibataire, âgé de 40 ans et habitant Courroux, était en train de changer une courroie de transmission, lorsqu'il fut happé par une autre courroie qui lui arracha un bras. Le malheureux a succombé quelques instants plus tard.

VILLERET

Société de musique. — Dimanche dernier avait lieu l'assemblée annuelle de la Société de musique Fanfare de notre localité. Disons d'emblée que cette séance fut passablement chargée, mais, grâce à la bonne volonté des membres, ainsi qu'à leur discipline, les trombes tractanda furent rapidement liquidées. Le comité fut confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période avec remerciements pour sa bonne gestion, car il faut le dire, son travail fut particulièrement grand. Puis des diplômes d'honneur et chevrons pour quinze années d'activité au sein de la société sont délivrés à MM. Fernand Houriet, Georges Châtelain et Fritz Burki. D'autre part, des gobelets-souvenir sont remis à une dizaine de membres comme preuve de zèle pour leur assiduité aux répétitions ; nous espérons bien que par la suite nombreux seront les membres qui imiteront ces collègues. Différentes autres questions sont encore examinées, dont le détail serait trop long à énumérer. Enfin, bref, nous pouvons admirer avec quelle cordiale fraternité ces hommes, jeunes et vieux travaillent d'un commun accord sous la direction experte de M. Philippe Pacot, professeur, au développement de l'art musical, ainsi que de leur société, qui fait l'admiration et l'honneur de notre localité. Aussi, nous nous permettons d'insister auprès des parents afin qu'ils envoient leurs enfants, de sorte que nous puissions encore renforcer nos rangs et afin de cultiver et de travailler à l'élevation d'un des arts les plus nobles et les plus anciens.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LE LOCLE

Autour de l'affaire du Casino. — Les deux agents incriminés dans l'affaire que nous avons relatée samedi dernier, nous demandent de publier intégralement le jugement. L'ayant fait partiellement et ne pouvant utiliser une place disproportionnée à l'importance de cet incident, nous tenons toutefois à publier les deux paragraphes suivants tirés du jugement du tribunal de police :

«...Ils (les civils) avaient déjà auparavant fêté la dive bouteille, car, suivant l'expression d'un de leurs témoins à décharge, ils étaient lancés... »
Et, plus loin :

«...Considérant que maints témoins ont été entendus ce jour sur des faits absolument étranges à la cause dans le but de chercher à déconsidérer les agents dans l'esprit du juge en les représentant comme outrepassant à l'occasion les droits de leurs charges, etc., etc. »

Après quoi, nous considérons l'incident clos.
Chœur mixte Amitié. — Concernant la soirée du 2 février à Mont-Plaisir, consultez l'annonce paraissant dans le présent numéro.

Séances cinématographiques au Temple. — C'est dimanche et lundi prochains que nous aurons le plaisir d'admirer le beau film « L'Ami Fritz », tiré de l'intéressant roman d'Erckmann-Chatrian.

Fritz, célibataire, vit satisfait dans sa maison confortable, entouré de bons amis et soigné par sa vieille bonne. Il redoute tout ce qui troublerait cette existence et refuse de se marier. Mais les événements se liquent contre lui, il devient amoureux de Suzel, la jolie fille de son fermier et l'épousera. Histoire fine, enjouée, sentimentale, d'une exquise fraîcheur et de laquelle se dégage une noble morale.

Nos amis de La Chaux-de-Fonds, qui ont vu « L'Ami Fritz » en décembre, nous disent qu'il leur a laissé une belle et profonde impression. (Voir aux annonces.)

Concours de skis. — Il aura lieu samedi et dimanche, sur les Monts. Il s'annonce sous d'heureux augures, puisqu'il y a plus de 30 inscriptions pour la course de fond des aînés et plus de 100 écoliers.

CONGRÈS du Parti socialiste neuchâtelois

Le congrès du Parti socialiste neuchâtelois a été fixé au dimanche 3 février 1924. Il aura lieu dès 10 h. 30, à la Maison du Peuple, à Neuchâtel. Vu l'importance exceptionnelle de l'ordre du jour, toutes les sections sont invitées à prendre leurs dispositions pour assurer leur représentation. Le Comité cantonal compte sur une forte participation.

Voici l'ordre du jour :

1. Appel des sections ;
2. Lecture du procès-verbal ;
3. Rapport de gestion ;
4. Rapport des vérificateurs des comptes ;
5. Rapports sur la marche du journal pendant l'exercice 1923 ; budget pour 1924 ; nomination de la délégation neuchâteloise au Comité directeur du journal (7 membres) ;
6. Campagne contre la révision de l'article 41 (journée de huit heures) ;
7. Elections communales ;
8. Transfert du secrétariat romand du P. S. S. ;
9. Initiative cantonale ;
10. Divers.

Le Comité exécutif cantonal.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un drame de la jalousie devant le Tribunal de police

Le réquisitoire

Ainsi que nous le laissons prévoir hier, le réquisitoire de M^e Pierre Favarger a été modéré. Il eût été incompréhensible qu'il en ait été autrement. L'atmosphère de la salle était favorable au prévenu, qui a fait une bonne impression sur la Cour et l'assistance.

M^e Favarger prononça un réquisitoire soigneusement préparé, émaillé de traits d'esprit, et qui a été fort bien dit. Il a tenu son auditoire sous le charme d'une parole élégante, non point exemple de recherches de style. Il commença par rappeler cette remarque de Ph. Godet : Les Neuchâtelois ont une âme de notaire, en la complétant par cette parole d'un autre Neuchâtelois : S'il en était un parmi nous qui ait le courage de commettre un crime, je lui serrerais la main. Ce qui l'amène à dire que dans le canton de Neuchâtel on ne commet pas des délits avec un poignard mais avec un grattoir. Le prévenu lui est sympathique, et il le préfère à tout autre accusé qui comparait pour un délit. C'est un jeune homme honnête, qui n'est pas dangereux pour la société. Il a commis l'acte qui lui est reproché sous la pression de la jalousie qui le mordait au cœur. Après avoir fait la part belle à la défense, le procureur demande aux jurés de reconnaître Guyot coupable, tout en admettant une culpabilité réduite et en recommandant au président d'appliquer au prévenu la loi de sursis.

La défense

Avec moins de brillant peut-être, mais avec autant de soin, M^e Aubert réclame l'acquiescement. Il ne veut pas de la concession faite par le procureur parce que celui-ci n'a concédé que ce qu'il ne pouvait pas retenir. Rappelant les acquiescements retentissants dans les affaires Conradi et Berton, le défenseur ajoute que Guyot ne peut pas leur être comparé. Il ne s'est pas exercé au tir comme Conradi, pour ne pas rater sa victime, il n'a pas prémédité son crime pendant de longs mois. Guyot est victime de son tempérament sensible. Sa nature qui faisait de lui un être affectueux, l'a poussé, presque malgré lui, à commettre son délit sous la douleur de la jalousie. Il reproche à la fiancée de Guyot d'avoir été légère, tout en la félicitant pour son attitude courageuse et sincère du matin de l'audience. Avec beaucoup d'insistance, il demande aux jurés de ne

pas briser la carrière d'un jeune homme en rendant un verdict qui permette l'acquiescement.

Le jugement

C'est ce qu'a fait le jury. Ayant répondu affirmativement à la question de fait, il se prononce négativement sur la question de culpabilité. Le président libère ensuite le prévenu en mettant à sa charge les frais s'élevant à 150 fr. 75. Ce jugement est accueilli avec soulagement.

AUX MEMBRES DU PARTI SOCIALISTE

Il nous revient qu'un certain nombre de membres du parti n'ont pas été visités ces derniers temps par les dizéniers. Nous prions tous les camarades que cela concerne de bien vouloir en aviser Virgile Donzé, chef des dizéniers, Ph.-H. Matthey 27, ou Hermann Guinand, président du parti, ou encore un membre quelconque du comité.

LE CAISSIER.

Conférence de M. Matthey-Claudet

Pendant près d'une heure et quart, M. Matthey-Claudet a tenu, mercredi soir, son auditoire sous le charme de sa parole élégante, enjouée parfois. Il a fait usage d'une riche documentation pour parler de St-François d'Assise et de l'art franciscain. L'orateur connaissait bien son sujet, et a fait passer quelques instants agréables à ses auditeurs en leur donnant lecture de quelques-unes des petites merveilles littéraires attribuées à St-François d'Assise. C'est avec sympathie que l'orateur a parlé de l'apôtre de la pauvreté, et c'est en critique avisée et au goût sûr qu'il a expliqué les chefs-d'œuvre de l'art franciscain. Ce fut une belle soirée passée en compagnie du « Povorello » et de son excellent commentateur.

Acquisition d'immeuble

Nous apprenons que la Banque Nationale suisse a fait l'acquisition de l'immeuble occupé, à la rue Léopold-Robert 60, par sa succursale de La Chaux-de-Fonds. Nous croyons savoir que cet immeuble a été payé un bon prix. On parle de 300,000 francs environ.

On nous dit, d'autre part, que la construction de cet immeuble, le prix du terrain compris, avait coûté, il y a une cinquantaine d'années environ, la somme de 240,000 fr. C'était un prix coquet pour l'époque. Mais cette maison, paraît-il, est très bien aménagée. Les décorations intérieures ont été faites par M. Dargère, qui avait décoré le Théâtre.

Dons

Le Comité de la Bonne Oeuvre a reçu les dons suivants : De la Glaneuse, 70 fr. ; de Mme R. B., 20 fr. ; de Mlle Devaud, Angleterre, 50 fr. ; notre part Pro Juventute, 300 fr. Nos vifs remerciements aux généreux donateurs.

Le chalet de Pouillerel

Monsieur le rédacteur,

Le modeste chalet de Pouillerel, que nous nous proposons de construire dans l'intérêt des promeneurs a eu les honneurs d'un débat public, où divers avis se sont fait jour. Il ne méritait certes pas cet excès d'honneur.

Désirant avant tout mettre fin aux discussions qui ne manqueraient pas de se produire lorsque nous pourrions reprendre nos travaux, nous avons demandé aux autorités l'autorisation de placer notre chalet sur la pente est de la montagne. Celles-ci examineront notre requête en temps opportun et nous ne doutons pas de rencontrer auprès d'elles la même bienveillance que précédemment.

Le déplacement nous occasionnera sans doute une dépense ; les personnes qui désiraient ce déplacement nous ont suggéré l'idée de nous adresser à elles pour obtenir les fonds nécessaires. Nous préférons ne pas faire cette collecte, et nous efforcer d'arriver par nos propres moyens.

Nous nous permettrons d'informer plus tard la population des projets intéressants que nous pensons réaliser là-haut, entr'autres de notre jardin alpestre.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, avec nos remerciements, l'assurance de notre parfaite considération.

Le groupe Aster du Chalet de Pouillerel.

Note de la réd. : Nous avons soumis cette lettre à notre ami Sam. Jeanneret qui a publié quelques articles dans nos colonnes sur cette

question de l'emplacement du chalet. Il nous a répondu par ce seul mot : Amen !

Communiqués

« Les Linottes » à La Chaux-de-Fonds. — La presse parisienne est unanime à louer le succès de l'opérette triomphale « Les Linottes » à l'exquise musique d'Edouard Mathé, dont la tournée Régis donnera une seule représentation au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, samedi soir, 26 janvier, à 20 h. 30, avec une troupe hors ligne, à la tête de laquelle nous trouvons Mlle Fabienne Bernard, première chanteuse, et le brillant ténor M. Magno Corrada. — Location ouverte dès 9 h. du matin.

Diavolo à la Scala. — Douglas Fairbanks a trouvé son maître, ou en tous cas un rival redoutable, en Richard Talmadge (Diavolo). Nous avons pu nous en rendre compte déjà, mais jamais autant que dans le film que nous donne la Scala, dès ce soir : Diavolo sauveur, qui semble une véritable épopée d'audaces renversantes par leur originalité.

Au même programme : Parmi les loups nous transporte en plein Alaska, au milieu de tragiques épisodes dont le héros est le chien policier Vivax.

Max Linder à l'Apollo. — Nous le reverrons dès ce soir, dans une de ses créations les plus gaies, et dont le titre seul est déjà une trouvaille : L'Étroit Mousquetaire ou Vingt ans avant. Le célèbre comique a su donner une tournure toute nouvelle aux aventures des fameux héros de Dumas. Sans tomber dans le ridicule, l'artiste distingué qu'est Linder a su composer un film débordant de gaieté, qui fera époque dans les annales du comique vrai et spontané.

La seconde partie du programme comprend un film très divertissant : L'homme fait sur mesure, avec Charles Ray.

Un local original, c'est celui des Eclaireurs de notre ville, situé rue de Beau-Site 23, en faveur duquel le Comité de Patronage recommande chaleureusement la collecte qui va se faire incessamment. (Voir aux annonces.)

Le Tournoi de Hockey de l'Olympic, qui aura lieu dimanche après-midi, dès 13 h. 30, donnera lieu à trois matches successifs entre nos équipes locales qui se disputeront le Challenge Henri Chopard. — La Patinoire de la Gare sera le rendez-vous de la foule, qui aime à voir évoluer sur la glace les gracieux patineurs jouant au hockey.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Société de tourisme Les Amis de la Nature (Naturfreunde). — Ce soir, à 8 h. et quart, au local, assemblée générale très importante.

— La Persévérante. — Répétition générale ce soir, à 20 heures précises, au Cercle ouvrier.

— Le Comité du Cercle ouvrier se réunira samedi après-midi, à 15 h. 30. Ordre du jour très important.

Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale ordinaire
le lundi 28 janvier 1924, à 20 heures
au CERCLE OUVRIER

Ordre du jour :

1. Verbal.
2. Rapports du Comité, du caissier et des vérificateurs.
3. Nomination du Comité.
4. Congrès cantonal ; discussion de l'ordre du jour et désignation des délégués.
5. Votation fédérale du 17 février ; rapporteur : Fritz Eymann.

Vu l'importance de l'ordre du jour, tous les membres du Parti sont priés d'assister à cette assemblée.

A nos correspondants

Les correspondants sont priés d'écrire leurs articles sur un seul côté du feuillet et très lisiblement. Nous ne répondons pas de l'insertion des articles qui seraient écrits sur les deux côtés du feuillet.

Prérez aussi d'écrire à l'encre, le crayon fatiguant beaucoup la vue des typos.

Bulletin météorologique des C.F.F.

du 25 janvier 1924 (7 h. du matin)

Alt. en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle	-1	Couvert	Calme
543	Berne	-1	»	»
587	Coire	-7	Très beau	»
1543	Davos	-14	»	»
632	Fribourg	-2	Couvert	»
394	Genève	1	»	»
475	Glaris	-7	»	»
1109	Göschenen	-10	Très beau	»
566	Interlaken	2	Couvert	»
995	La Chaux-de-Fds	-2	»	V. d'ouest
450	Lausanne	2	»	Calme
208	Locarno	-1	Très beau	»
276	Lugano	-1	Qq. nuages	»
439	Lucerne	0	Brouillard	»
388	Montreux	-3	Qq. nuages	»
482	Neuchâtel	1	Brouillard	»
505	Ragatz	-6	Qq. nuages	»
673	Saint-Gall	-3	Couvert	»
1856	Saint-Moritz	-20	Très beau	»
407	Schaffhouse	-1	»	»
537	Sierre	2	Qq. nuages	»
582	Thoune	0	Couvert	»
389	Vevey	3	»	»
1609	Zermatt	—	»	»
410	Zurich	2	Couvert	Calme

1924

Février

17

Dimanche

Lex Schulthess

54 heures

Article

41

NON

Jamais

Assurance Populaire

de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à ZÜRICH
Placée sous la surveillance du Conseil fédéral
Société mutuelle et coopérative fondée en 1894
pour la conclusion de petites assurances sur la vie
Somme assurée maximum : **4000 francs** par personne.
Tous les bonis sont répartis aux assurés, sous forme de réduction de la prime dès que le sociétaire a payé les cotisations de deux années.
Effectif à fin 1922 : plus de 95.000 membres avec plus de 124 millions de francs assurés.

ASSURANCES D'ADULTES ET D'ENFANTS
Tous renseignements sont fournis gratuitement par les sous-signés
Sur demande, on passe à domicile.

Représentants pour la contrée : **Alfred Ray**, Beau-Site 1, La Chaux-de-Fonds ; **Paul Fallet**, rue Louis-Favre 11, Neuchâtel ; **Paul Liechti-Jordan**, rue de France 31, Le Locle. 6939

Pourquoi

Madame Marguerite WEILL, rue Léopold-Robert 26, 2^{me} étage, téléphone 11.75
peut vous offrir sans solde
sans liquidation de fin de saison
sans vente après inventaire
des marchandises de première qualité aux derniers prix de baisse
Parce que l'absence presque totale de frais généraux
Parce que supprimant le bluff, j'ai toujours des prix
Parce que mon stock renouvelé sans cesse par un grand débit journalier me permet un bénéfice restreint

- Complets de travail, mi-laine, très fort fr. 45.-
- Complets tous genres, belle draperie, pour hommes et jeunes gens » 45.-
- Complets de sport, solide, fond renforcé » 49.-
- Pantalons fantaisie » 10.50
- Pantalons de travail, article fort » 16.50
- L'Amiénois, pantalon de velours indechirable ... » 29.-
- Gulottes pour enfants de 6 à 14 ans, serge marine, entièrement doublé » 10.50
- Pardessus raglan, jolie draperie, doublé mi-corps, fr. 39.- et » 29.-
- Pardessus raglan, tissu double face » 59.-

L. MAIRE-BACHMANN

NEUCHÂTEL
TISSUS en tous genres — VELOURS — SOIERIES
ARTICLES POUR TROUSSEAUX 6853
recommande à la classe laborieuse ses marchandises pratiques et solides à prix très modérés. Env. franco d'échantillons sur demande.

Vente après inventaire

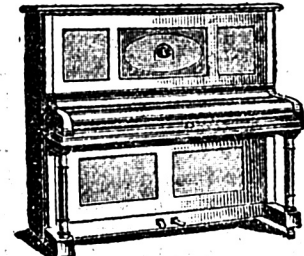
de quelques séries incomplètes à prix très bas

Voir nos devantures



Soder-von-Arx
CHAUSSURES
2, PLACE NEUVE

Ouvriers ! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.



Pianos

SCHMIDT-FLOHR 7045
BURGER & JACOBI
H. WOHLFAHRT
SCHWECHTEN
L. SABEL - IRMLER - RITTER - FRANKE
etc., etc.
Très grand choix - Prix de fabrique - Livraison franco
Facilités de paiement - Escompte au comptant
Bulletin de garantie
Demandez catalogues illustrés Visitez librement nos magasins

La Chaux-de-Fonds Léopold-Robert 22 **Witschi-Benguerel** La Chaux-de-Fonds Léopold-Robert 22

Certificats de guérison

L'Institut Vibron, à Wienacht, guérit les maladies en traitant par correspondance. Les soussignés, guéris de leurs maux, nous ont autorisés à faire usage de leurs attestations :

Depuis de longues années, maladies de l'estomac, oppression, vomissements, algèbres, vertiges.
Jacob Lattmann, Schottikon, le 29 juin.
Faiblesse de l'estomac, anémie, migraine, nervosité.
M^{me} Strauss, Amsoldingen, le 21 août.
Selles irrégulières, douleurs convulsives.
L. Villiger, Wohlen, le 28 novembre.
Pesanteur et oppression, brûlures, constipation, manque d'appétit. E. Oberhänsli, Bommen près Alterswilien, le 4 sept.
Vieille maladie chronique, crampes d'estomac, attaques (plusieurs fois par jour), très fréquents maux de tête, selles irrégulières, faiblesse d'estomac.
M^{me} Steinmann-Eich, Lucerne, le 2 mai.
Nervosité, constipation, froid aux pieds, fréquents maux de tête, maux de reins. Ida Walther, Gstaad, le 6 janvier.
Faiblesse de nerfs, insomnie, contractions convulsives, douleurs convulsives, douleurs rhumatismales, constipation, palpitations de cœur, douleurs dans le dos.
M^{me} Hunziker, N., Erlinsbach, le 24 mai.

Brochure et prospectus gratuits sur demande.
Adresse : Institut Vibron, Wienacht, N° 94. 6935

Grande Salle de la Croix-Bleue

Lundi 28 janvier à 20 heures

Séance de Propagande
anti-alcoolique et de Croix-Bleue

„Père, reviens“
Drame anti-alcoolique

Musique instrumentale - Allocation

On peut se procurer les cartes d'entrée gratuitement, vendredi 25 crt, de 13 h. à 14 h. et de 17 à 18 h. 30, à la Croix-Bleue.
Collecte à la sortie. 7015

Liquidation du magasin Georges-Jules SANDOZ

LA CHAUX-DE-FONDS

Léopold-Robert 25

Dès aujourd'hui tous les prix modifiés

VENTE A PERTE SUR PRIX COUTANT


Toute proposition acceptable est admise 7048

Bijoux — Horlogerie de confiance — Orfèvrerie argent et métal — Cristaux — Porcelaine

Lecteurs socialistes!

Pourquoi attendez-vous encore avant de faire bénéficier votre journal de vos

Petites annonces ?



PARAPLUIES

RECOURVAGES
RÉPARATIONS

7029

Comestibles Steiger

4, Balance, 4 — Téléph. 2.38

- Harengs fumés . . . la pièce 20 ct.
- Rollmops » 50 ct.
- Filet de hareng fumé la boîte fr. 1.-
- Gangfisch la pièce 50 ct.
- Belle morue la livre fr. 1.20
- Lapin cuit, en boîte . le kg. fr. 2.90

Société mixte des Samaritains

Ouverture d'un **Cours de soins aux blessés** sous la direction de M. le **Dr Schlesinger**, les **Mardis et Vendredis**, au local de la société, Collège Primaire. Finance du cours de 40 heures, fr. 5.-, payable le soir d'ouverture, **Mardi 5 février, à 20 heures.**

Age requis : 18 ans.
Inscriptions chez Mlle L. Mathys, Nord 77, et M. Albert Perret, Numa-Droz 31. 7007

Maison du Peuple, Bienne

Dimanche 27 janvier 1924
après-midi et soir

Grand Match au loto

autorisé — organisé par
L'UNION OUVRIÈRE de Bienne
Superbes quines **CONCERT** Superbes quines
Invitation cordiale à tout le monde
Le Comité et le Tenancier. 7044

Magasin de Chaussures

Rue du Chemin-de-Fer 7039

 **A. MOIRANDAT**
St-Imier

Molières pour Dames, fr. 18.50
" pour Messieurs, fr. 24.-
Réelles occasions Réelles occasions

SKIS :- Réparations

Courroies et pièces de rechange pour skis et bâtons 6956
F. TRACHSEL, Saint-Imier

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 73

Le Docteur Harambur

PAR
J.-H. ROSNY
(Suite)

— Tu vas bien, déclara Mme Harambur ironiquement : tu n'es pas un maître pour rire.
Mais elle pliait, toute à son rêve. Pourvu que Thomas épousât Marguerite, peu lui importait Gasque. Elle chercherait, elle trouverait quelque combinaison pour le tromper, pour le faire patienter jusqu'après le mariage, et, alors, on lui payerait sa déception d'une cinquantaine de mille francs. Pleine de ces pensées, elle se retira, laissant Thomas et Anna-Claire ensemble.
— Ma pauvre sœur, dit le jeune homme, quelle tristesse pour moi cette scène, dont j'ai entendu les dernières phrases.
— Je voudrais te préparer, Thomas, à des vérités autrement terribles.
Thomas tressaillit. Ces paroles répondaient à une sourde inquiétude qu'il ressentait au fond de lui. Il se vit une fois de plus perdant Marguerite, assistant au désastre de son existence. Comme c'était un garçon courageux, il ne voulut pas reculer.
— Je suis prêt à entendre toutes les vérités, Anna-Claire. Je ne t'ai pas demandé ton secret, tu t'en souviens, mais puisque tu as commencé,

ne me laisse pas dans le doute, dis-moi ce que tu as sur le cœur.
— Eh bien ! je ne crois pas que Pascal soit incurable.
— Mais les plus habiles praticiens l'admettent !
— Cependant, un homme de son vivant aurait pu guérir Pascal.
— Que veux-tu dire ? Anna-Claire, s'écria Thomas soudain attentif.
— Je veux dire ceci : les circonstances m'ont mis dans les mains le secret d'un homme qui pouvait guérir Pascal, et cet homme était le docteur Harambur.
— Comment sais-tu cela ?
— J'ai été durant des années la compagne assidue des travaux du docteur. Je crois connaître tout ce qu'il a fait. Parmi ses nombreuses recherches, il s'en trouvait de relatives à la guérison d'une cécité particulière due à la paralysie des nerfs optiques.
— Mais c'était une paralysie provoquée !
Elle leva vers lui son lumineux regard. Thomas eut l'impression qu'elle était sa conscience vivante, et que tout ce qu'il pensait serait aussitôt pénétré par elle. Il hésita, pourtant, non pas à agir ainsi que le devoir le lui imposait, mais à interpréter le devoir. Un rien, un germe de doute, de tristesse, d'indignation pouvait arrêter Anna-Claire dans sa confiance. Elle resterait seule pour travailler à découvrir la vérité.
C'est là qu'on voit la force de la passion ; Thomas trouva des excuses pour rejeter loin de lui la tâche que la jeune fille venait lui présenter. Cependant, il n'écouta pas les voix captieuses, il dit :
— Anna-Claire, je t'en prie, parle-moi bien sincèrement, bien nettement.
— Je t'ai fait jusqu'ici, répondit la jeune fille ;

mais je voudrais que tu m'aides un peu, car je crains de te faire souffrir.
— Chère sœur, petite âme vaillante et candide, je sais la faiblesse des êtres.
— Tu m'as donc comprise, Thomas ?
— J'ai compris, Anna-Claire, qu'il est un homme que nous avons vénéré et aimé tous les deux, mais dont l'esprit était faillible, puisqu'il n'a pas mis la vérité morale au-dessus de toute vérité.
— Merci, Thomas... Je continuerai donc. Laisse-moi pourtant faire encore une réserve... L'homme dont nous parlons avait dû commettre jadis une mauvaise action, et il l'avait regretté... Ce n'est qu'une simple induction de ma part, Thomas, et si cette induction te paraît injurieuse, si tu doutes de l'angoisse avec laquelle je suis entrée dans la voie du soupçon, il est temps encore de m'arrêter.
Mais Thomas, baissant la tête, murmura :
— Parle, Anna-Claire... Je sais que tu ne saurais toucher qu'avec délicatesse et respect à une mémoire qui nous est chère.
— Je donnerais avec joie ma vie pour que celui qui est dans notre pensée n'ait pas commis de mauvaise action... Mais je suis sûre qu'il en avait commis une. Je l'ai trop souvent étudié dans ses colères, ses rancunes, ses carcasses, pour ne pas conclure que le regret, le remords habitaient sa vie. Je ne dirai pas ce que je soupçonne à cet égard, ce serait inutile.
— Comme tu voudras, Anna-Claire ; dis bien tout ce qu'il faudra pour m'éclairer sur le point dont tu m'as parlé : la guérison de Pascal.
— Si j'ai fait allusion à ce remords qu'il cachait avec tant de soin, c'est que la première mauvaise action en a entraîné une seconde.
— Veux-tu dire qu'on l'a contraint ?
— On l'a moralement contraint... Je ne sais

si l'on usa de menaces directes ; il n'aurait sans doute pas eu la patience de les endurer... Je crois plutôt — deux ou trois causeries que j'ai eues avec lui avant sa mort m'en ont donné le pressentiment — qu'il a eu l'intention d'agir lui-même, avec des atténuations dont je parlerai tout à l'heure, plutôt que de laisser agir les autres.
Thomas regarda Anna-Claire avec admiration. Que cette charmante fille, parée de toutes les grâces délicates de son sexe, eût eu la patience et la sagacité nécessaires pour reconstituer des états d'âme d'une si grande complication, lui semblait une sorte de prodige ! Elle, toujours pâle et triste, mais avec la clarté de son âme dans ses yeux, continua :
— Il résistait quand l'occasion, qui est la perte des volontés faibles, vint le surprendre... Dois-je continuer ?
Thomas était devenu tout à coup livide. Il savait trop ce qu'Anna allait dire, et, de se voir si proche de la péripétie criminelle, le rendait horriblement anxieux.
— Continue, dit-il d'une voix sourde.
— Pascal gênait ton mariage avec Marguerite. Lui mort, tu redevais le préféré. La pauvre fille elle-même a souvent déclaré qu'elle te regardait comme le seul mari possible en dehors de Pascal.
— Elle l'a prouvé, dit Thomas... Mais, je t'en supplie, Anna-Claire, achève vite.
— Je crois donc que, dans la tête du complice, la mort fut résolue.
(A suivre).



**NEURALGIE
MIGRAINE**
BOITE
FR. 180
TOUTES PHARMACIES

Patinoire de la Gare

Dimanche 27 janvier, dès 13 1/2 heures

Grand TOURNOI de HOCKEY

Challenge Henri Chopard

organisé par la

S. E. P. L'OLYMPIC

3 matches

Chaux-de-Fonds H. C. II — Olympic I
Chaux-de-Fonds H. C. I — Chaux-de-Fonds H. C. II
Olympic I — Chaux-de-Fonds I

Entrées: Fr. 0.50 et 0.80 7056

Maison du Peuple Fleurier

Mise au concours

Ensuite de démission honorable du titulaire actuel, le Cercle ouvrier „Le Foyer“ met au concours pour le 1^{er} mai 1924 la place de desservant de la **Maison du Peuple de Fleurier**. Les soumissions sont à adresser jusqu'au **25 janvier 1924** au camarade Schiffmann, Hôpital 28, à Fleurier, qui donnera tous renseignements concernant le cahier des charges. 6867



Ville de La Chaux-de-Fonds

Apprentissages

Le Préposé communal à la surveillance des apprentis rappelle aux maîtres et maîtresses d'apprentissages, parents et tuteurs des apprentis, que tout mineur de l'un ou l'autre sexe occupé dans l'industrie, le commerce ou les métiers, pour y apprendre une profession exigeant un stage de plus de 3 mois, doit être au bénéfice d'un contrat dûment enregistré au bureau du Préposé communal, dans les trente jours qui suivent l'entrée en apprentissage. Les apprentis et apprenties engagés par des établissements soumis à la loi sur le travail dans les fabriques, doivent être âgés de 14 ans révolus.

Toute infraction à la présente loi sera punie.

La Chaux-de-Fonds, janvier 1924.

Le Préposé à la surveillance des apprentis,
P. DUVANEL.

P30101C 6981



Ville de La Chaux-de-Fonds

Coke de Gaz

Le **COKE DE GAZ** est le combustible le plus économique pour les chauffages centraux.

Passez vos commandes à l'Usine à Gaz

PRIX:

Fr. 800.- les 10 tonnes

franco domicile

Téléphone 14.96 6918



Ville de La Chaux-de-Fonds

Taxe des chiens

Il est rappelé au public qu'aux termes du règlement cantonal sur la police des chiens, du 8 mars 1861, et du décret du Grand Conseil du 26 février 1919, la taxe annuelle dans la circonscription communale est fixée à fr. 25.— pour le rayon local et fr. 15.— pour les environs, non compris les frais d'enregistrement et de marque au collier.

Cette taxe doit être payée au Poste de Police de l'Hôtel-de-Ville d'ici au 31 janvier 1924.

P30100C 6843

Direction de Police.



Ville de La Chaux-de-Fonds

Enlèvement de la neige

En vertu des dispositions des art. 133 du Règlement général de police et 64 du Règlement sur la police des constructions, le Conseil communal met en demeure les propriétaires des immeubles de la zone intérieure, de faire enlever la neige sur les toits, aux abords de leurs maisons et sur les trottoirs. A défaut, il y sera pourvu à leurs frais.

Il est défendu de laisser séjourner cette neige sur la voie publique.

L'Office de chômage, Collège de la Promenade, est en mesure de procurer le personnel nécessaire. (Téléphone 12.84).

Les propriétaires sont rendus particulièrement attentifs aux dispositions de l'art. 62 du Règlement sur la police des constructions: « Tout propriétaire est responsable des accidents dus à un entretien défectueux du terre-plein de ses trottoirs ».

6988

Conseil communal.

Villeret

Le Chœur d'hommes **L'AVENIR**, fort de près de 50 chanteurs, désirant développer encore son activité, fait appel à tous les chanteurs pour renforcer les rangs et courir à de nouveaux succès, à commencer par la Fête de Delémont.

Les répétitions ont lieu chaque mercredi soir. Tous les amis du chant qui voudront joindre leurs efforts à ceux de **L'AVENIR** y seront les bienvenus.

6921

Le Comité.

Achetez l'Horaire de poche de LA SENTINELLE

Il est arrivé le 7089

Wagon de Vaisselle

Ménagères économes, profitez de nos **PRIX VRAIMENT BAS**

Assiettes plate, creuse ou à dessert, 3 pièces, pour 6 pièces,	0.95	Savonnères blanche et décoré,	0.50
Sous-tasses	1.25	Tasses avec soustasses porcelaine corée, 1.25, 0.95, 0.85, 0.75, 0.65,	0.65
Vases de nuit grand,	1.50	Tasses avec sous-tasses porcelaine, or, ou dessert,	1.25
Pots à lait blanc, 1 1/2 1 3/4 2 l.	1.25 1.45 1.75 1.95	Saladiers porcelaine décorée, 1.95, 1.75, 1.25,	0.95
Assiettes plate ou creuse avec fleurs,	0.75	Pots à lait porcelaine décorée, 1.25, 0.95, 0.75, 0.50	0.35
Saladiers blanc, série de 6 pièces,	3.95	Assiettes porcelaine décorée, plate ou creuse,	0.95
Saladiers décoré, série de 6 pièces,	5.90	Assiettes à dessert porcelaine déc., 0.95,	0.85
Cuvettes blanche, pour lavabos,	1.50	Cafetières porcelaine blanche, 1 l., 1.65, 1 1/2 l., 1.95	

Garnitures de lavabo 6.90

Verres à café	0.95	Brosses à écurer 0.75, 0.65, 0.50	0.35
Verres à vin, à pied	0.65	Brosses à écurer à emmancher	0.85
Verres à vin, sans pied	0.30	Brosses de chambre	2.75
Verres à côtes env. 1000 pièces, 5 pièces pour	0.95	Balais pour W.-C.	0.45
Fromagères en verre, rondes ou carrées	1.75	Balais de coton 4.95, 4.50, 4.15	3.95
Saladiers en verre 10 11 13 16 18 21 cm.	0.20 0.30 0.60 0.95 1.50 1.95	Pincettes à ressort 4 douz. pour	0.95
		Allumettes 3 paquets pour	0.95

Articles fer galvanisé extra

Seilles ovales									
36	40	44	48	52	56	60	65	72	80 cm.
5.50	5.80	6.50	6.90	7.90	8.90	11.—	14.—	18.—	21.—
Seilles rondes					Sceaux				
32	36	40	44 cm.	24	26	28	30	32 cm.	
4.25	5.30	5.90	6.90	3.50	3.90	4.50	4.90	5.30	

ALUMINIUM

Casseroles série de 5 pièces	4.95	Porte-poches garnis de 4 pièces	5.—
Casseroles à lait 13 15 18 20 22 cm.	0.90 1.25 1.65 2.50 2.75	Casseroles à œufs 14 16 18 20 26 cm.	0.90 1.25 1.40 1.50 2.50
Marmites extra forte à 2 anses, 14 cm.,	2.50	Casseroles av. manche de bois, 20 cm.,	3.25
Soupières sans pied, 16 cm., 2.95, 24 cm.,	4.75	Boîtes à sucre ou café,	1.65
Porte-couvercles 6 pièces,	1.95	Poches à soupe	1.25
Cuvettes pour les mains, 26 cm.,	1.65	Filters à café,	1.65

Terre de Porrentruy

Pots à confiture	Fr. 0.80 0.70 0.50 0.45 0.40 0.35 0.30	Ecuelles creuses 26 28 32 37 40 cm.	0.65 0.85 1.25 1.50 1.95
Pots à lait			
1	2	2 1/2	3 4 litres
0.45	0.65	0.95	1.25 1.50

Paniers à pain porcelaine décorée,	1.95	Paniers à pain fer verni, 2.45, 1.95, 1.50,	0.95
Plats à beurre porcelaine blanche,	0.95	Porte-couvercles fer verni, 6 pièces 0.95, 8 pl.	1.45
Déjeuners porcelaine décorée, p. 12 personnes	32.50, 29.50, 27.50	Dîners faïence décorée, pour 6 personnes	29.50
Cabas pliants,	3.95, 3.50, 3.25	Cache-pot faïence décorée	5.50, 6.50, 5.95, 4.50, 3.75, 3.25

GRATIS Pour un achat de fr. 3.—, un Pilon à pomme de terre

BRANN SA LA CHAUX DE FONDS

BIENNE BIENNE

Grand Bazar

du **PARTI SOCIALISTE de BIENNE**

les 9 et 10 février 1924

à la Maison du Peuple de Bienne

BIENNE BIENNE 7011

Cercle Ouvrier, SAINT-IMIER

Dimanche 27 janvier 1924, à 14 heures

ASSEMBLÉE Annuelle

Les tractanda étant des plus intéressants, nous comptons sur la présence de tous les membres. A cette occasion le Cercle sera fermé au public dès 14 h. à 18 h. 7006

Cordonnerie

Madame Joseph SAGLIO-OLIVA informe ses amis et connaissances, ainsi que la clientèle, du décès de Monsieur Joseph SAGLIO.

Je continuerai comme par le passé à assurer le service du commerce par l'intermédiaire de mon frère, Monsieur Louis OLIVA.

Madame **L. SAGLIO-OLIVA**
Cordonnerie Balance 1

6888

DAMES

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rive 430, Genève. 5959

Ville de La Chaux-de-Fonds

Office du Travail

Service gratuit de placement Collège de la Promenade Salle N° 4 Téléphone 12.84

L'Office rappelle à MM. les industriels qu'ils sont tenus, en application de l'arrêté fédéral du 29 octobre 1919, d'annoncer toute place vacante à notre Office (articles 5, 37 et 38).

Se charge de toutes démarches en vue de fournir du personnel ou d'obtenir pour un chômeur, secouru ou non, un emploi, soit en ville, soit au dehors. 8776

Le Préposé.

Jeune fille libérée des écoles est demandée pour différents petits travaux d'atelier. — S'adresser chez Paul Stambach, Bel-Air 11, 2^{me} étage. 7012

Bon décalqueur sérieux et habile est demandé de suite. Place stable. A défaut, pour des heures. 7017 S'adr. au bur. de La Sentinelle.

On demande à louer pour le printemps ou l'automne, un logement de 3 pièces, au soleil, pour personnes âgées, tranquilles et solvables; si possible au centre de la ville. — Ecrire sous chiffre A. F. 6950, au bureau de La Sentinelle.

Local. On demande à louer un petit local à l'usage d'atelier de menuiserie. — Faire offres écrites sous L. M. 7046 au bureau de „La Sentinelle“.

A vendre petit piano d'études, noir, fr. 475.—; **potager à gaz**, 4 feux, blanc, fr. 60.—; **machine à écrire** américaine, visible, moderne, fr. 295.—; **buffet** sapin, fr. 35.—; **commode**, fr. 30.—. S'adresser rue de la Serre 85, 2^{me} étage. 7040

On achèterait couleuse en bon état. — S'adresser République 11, 2^{me} étage, à gauche. 6999

A vendre un lit à une place, une table de nuit. — S'adresser Léop.-Robert 46, 3^{me} à gauche. 6903

A vendre 1 berceau en bois avec matelas 25 fr., 1 table de nuit neuve 20 fr., 2 potagers à pétrole à 5 et 10 fr. S'adresser Numa-Droz 5, entrée rue du Coq. 6953

Occasion. Tour outilleur Lord Schmidt, 50 cm. de perche, avec accessoires, à vendre à bon compte. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 6932

Canaris chanteurs et beau choix de femelles à vendre, ainsi qu'une charrette de poupée, jeu instructif, planche à dessin, montre d'homme argent frappé, beau sujet de football. — S'adresser Paix 81, 1^{er} étage à droite. 6481

Vaccination tous les jours de 13 à 15 h. 6980

D^r Perrochet Léopold-Robert 31

Apprentie Coiffeuse - Posticheuse est demandée chez 6989

M. Heimerdinger, coiffeur Salon pour dames Rue Léopold-Robert 19

Les petites annonces destinées à La Sentinelle, de même que les annonces commerciales, peuvent être remises au Magasin de tabacs «Au Nègre», Mlle Chopard, rue de la Balance, ou à la Librairie Coopérative, rue Léopold-Robert.

Le conflit franco-suisse

Nouvelle impasse

La note du gouvernement français concernant les zones en réponse à celle du Conseil fédéral du 12 novembre est parvenue hier au Palais fédéral. Le Conseil fédéral, qui discutera du contenu de la note dans sa séance d'aujourd'hui vendredi, prendra position à son égard.

Dans sa première partie, la note contient les arguments démontrant pourquoi il est désirable qu'on entame de nouveaux pourparlers diplomatiques. Dans la seconde partie, on propose au cas où des pourparlers de ce genre s'avèreraient impossibles, le règlement de la difficulté par voie d'arbitrage, règlement dont les détails se trouvent être récapitulés dans une annexe, en ce sens toutefois que la dite annexe constitue partie intégrante de la note.

Le gouvernement français maintient sur toute la ligne son ancienne manière de voir d'après laquelle la question de droit se trouverait être définitivement tranchée en faveur de la France aux termes de l'article 435 du traité de paix de Versailles, et que, dans le cas des pourparlers qui ont eu lieu jusqu'ici ainsi que pour l'arbitrage lui-même, il n'a pu et ne peut encore à l'heure qu'il est s'agir uniquement des modalités de la liquidation du statu ante et de l'organisation des nouvelles conditions économiques.

Le gouvernement français maintient que seules les questions de compensations économiques peuvent faire l'objet de discussion et de décisions arbitrales.

Les « Basler Nachrichten » apprennent que le gouvernement français voudrait même soumettre à l'arbitrage la question de savoir si la Suisse ne doit pas une certaine indemnité à la France pour le rejet de la convention des zones.

La Suisse ne peut pas donner son assentiment à une procédure d'arbitrage comme celle qui est proposée par la France, sans renoncer du même coup à son propre point de vue. Ce journal remarque qu'aujourd'hui il est hors de doute que M. Poincaré a étudié la question et a pris personnellement une décision.

Dans les milieux autorisés, on considère que la note n'est pas du tout satisfaisante.

L'impression, écrivent les « Basler Nachrichten », que cette note doit nécessairement faire, est celle que la France est décidée à mener à chef à tout prix son acte de violence unilatérale, tout en gardant apparement les droits de la partie adverse par une liquidation du cas par voie d'arbitrage, liquidation qui est censée s'étendre seulement à la forme et non au véritable fond de la question. En principe, continue le dit journal, la France avait accepté l'arbitrage déjà dans sa dernière note, elle essaie donc maintenant de saboter l'accomplissement de cette promesse ; or la Suisse ne pourra jamais signer un arbitrage de ce genre, sans renoncer en même temps à toute sa manière d'agir. Si le gouvernement suisse dit a, le gouvernement français répondra par b ; toute la construction juridique de la note française semble être fautive déjà dans sa racine. (Quiconque insiste sur son droit n'offense personne.)

Somme toute, on peut dire, concluent les « Basler Nachrichten », qu'il n'y aura probablement plus d'accord du tout, auquel cas la Suisse se verrait obligée de s'adresser à la Société des Nations pour faire valoir ses droits et obtenir justice.

Commentaires de la presse bourgeoise en Suisse romande

Le « Journal de Genève » (libéral-conservateur) :

« La note française est franchement mauvaise. Elle est même encore pire qu'on ne la craignait et sera complètement inacceptable pour la Suisse.

Bien qu'on se montre très discret au Palais fédéral, voici quelques indications générales que nous avons pu obtenir :

Au début, le gouvernement français exprime à nouveau son vif regret que le Conseil fédéral ne veuille pas recourir à des négociations aimables directes ; il insiste encore très fort en faveur de ces négociations directes, qui lui paraissent préférables à un jugement arbitral. Il ne parle du reste même pas de réparer son acte de force du 10 novembre et de retirer son cordon douanier de la frontière en cas de négociations directes.

Pour le cas où le Conseil fédéral persisterait dans sa demande d'arbitrage, le gouvernement français propose le texte d'un compromis arbitral. Mais ce compromis ne tient aucun compte quelconque des demandes du gouvernement suisse et ne mentionne même pas les questions précises que le Conseil fédéral, dans sa note du 25 octobre, proposait de faire trancher par les arbitres.

Sur le fond de la question, le gouvernement français part de l'idée que la France a placé le cordon douanier à la frontière en vertu de sa souveraineté nationale, de même que la Suisse a rejeté la convention du 7 août 1921 en vertu de sa souveraineté nationale. Par un étrange sophisme, il met ces deux décisions sur le même pied.

Sa conclusion est que l'arbitrage ne peut pas porter sur les questions qui relèvent de la souveraineté nationale, mais sur les compensations qui pourraient être dues de part et d'autre pour des actes accomplis par les deux pays dans l'exercice de leur souveraineté.

Cette argumentation stupéfiante sert de base au projet de compromis arbitral. Quant à la juridiction internationale de La Haye proposée par le Conseil fédéral, la réponse française ne la mentionne même pas. Le gouvernement français propose un tribunal arbitral composé d'un membre désigné par chaque partie et d'un surarbitre.

Nous ne pouvons pas qualifier cette réponse avant d'en avoir le texte sous les yeux. Disons seulement que d'après les renseignements ci-dessus, que nous avons lieu de croire exacts, elle

DERNIÈRE HEURE

Paierons-nous un „dédommagement“ à la France

La presse suisse est unanime à repousser les suggestions de M. Poincaré

Le P. P. N. en faveur des 8 heures

apparaît comme une très mauvaise plaisanterie, qui aura malheureusement pour effet d'envenimer le conflit, car les Suisses n'aiment pas que l'on se moque d'eux. Le Conseil fédéral saura y faire la réponse qui convient. »

La « Gazette de Lausanne » (conservateur) :

« Il va de soi que l'une et l'autre partie de la note sont inacceptables pour nous. Sur toute la ligne le désaccord provoqué par le rejet de la convention des zones par le peuple suisse, il y aura tantôt un an, est allé en s'élargissant et n'a jamais été aussi considérable qu'aujourd'hui. Si le gouvernement français avait voulu prendre systématiquement le contre-pied de nos propositions, il n'aurait pas mieux réussi.

La France aggrave encore son attitude — que déplorent amèrement tous ses amis — en commentant, pour la seconde fois, la faute de discuter la valeur juridique du plébiscite du 18 février 1923, c'est-à-dire en contestant la souveraineté constitutionnelle du peuple suisse en matière de traités internationaux.

L'impression générale que laisse la note française est de réaliser la violence en ayant l'air de sauvegarder le droit.

En refusant de laisser poser la question de droit au tribunal arbitral, la France risque de jeter la Suisse dans des difficultés intérieures qu'il est dans son propre intérêt de ne pas susciter. En nous obligeant à aller devant la S. d. N., elle donne une force et des espoirs nouveaux à ceux qui, chez nous, l'accusent d'abuser de la situation prépondérante que lui a donnée la guerre dans la politique européenne ; elle risque en outre d'ouvrir un conflit qui pourrait mettre en jeu l'existence même de la Société des Nations. Si là, encore, on refuse de nous rendre justice, un mouvement populaire presque irrésistible poussera la Suisse à sortir de la S. d. N. et nous pourrions bien être suivis par d'autres petits Etats qui s'y sentiraient, comme nous, insuffisamment protégés contre les empiétements des grands. »

La « Tribune de Genève » :

« Le Quai d'Orsay esquive le débat juridique. Au cours de sa séance de vendredi, le Conseil fédéral décidera probablement de constater par une dernière note à la France l'impossibilité de poursuivre les pourparlers dans de pareilles conditions. Les derniers échanges de notes conduiront ainsi en quelques semaines à un appel au Conseil de la Société des Nations. »

Commentaires français

PARIS, 25. — Havas. — La « Libre Parole » écrit que la note publiée hier par l'Agence télégraphique suisse (Réf. : Cette note se bornait à publier un résumé des commentaires de journaux suisses) n'inspire pas la bienveillance qu'on a l'habitude de trouver chez les Suisses romands. Le « Quotidien » écrit à la suite du résumé de la réponse française :

« Ces indications d'origine officieuse semblent vouloir dissimuler une équivoque. La Suisse n'a pas demandé de « Compromis d'arbitrage », mais un arbitrage tout court. Les points de vue français et suisse demeurant divergents, une seule question se pose : M. Poincaré est-il, ainsi qu'il s'y est engagé, disposé à accepter cet arbitrage. »

UN DISCOURS DE LORD GREY

LONDRES, 25. — Havas. — Dans un discours, lord Grey, abordant la question du maintien de la paix, a fait l'éloge de la Société des Nations.

La France, a-t-il dit, croit assurer sa sécurité en se fiant à ses propres armements et alarmant les autres pays. Cette politique a toujours échoué. Le meilleur moyen de procurer la sécurité à l'Europe est de faire signer à l'Allemagne le covenant de la Société des Nations. Alors l'Angleterre pourra conclure un accord aux termes duquel elle s'engagerait à ne pas intervenir si la France et l'Allemagne violent l'un et l'autre le covenant. Et si l'une d'elles seulement y porte atteinte, l'Angleterre prendra position pour le pays qui veut respecter le covenant et pour la défense de la Société des Nations.

Par ailleurs, lord Grey a préconisé l'accroissement des forces navales et aériennes de l'Angleterre dans un but défensif.

Les élections législatives en France

PARIS, 25. — Le « Journal des Débats » croit savoir que le Conseil des ministres a décidé mercredi de fixer la date des nouvelles élections au 4 mai.

L'EMPRISE AMERICAINE

DUSSELDORF, 25. — Havas. — M. Schwab se rendant de Paris à Berlin s'est arrêté quelques heures à Essen où il a rendu visite au directeur des usines Krupp. Les milieux industriels allemands croient que le voyage de M. Schwab en Europe a pour but le rétablissement des relations plus directes entre l'industrie américaine et les différents groupes de l'industrie allemande.

A la dérive en plein Atlantique ?

MARSEILLE, 25. — Havas. — Le « Mont Rose » dont on n'a plus de nouvelles depuis le 3 janvier, date de son départ d'Oran pour Rouen, avait à bord quatre officiers de bord, trois officiers mécaniciens, un officier radio-télégraphiste et un intendant. A Marseille, on conserve malgré tout l'espoir que le « Mont Rose » ayant des avaries sérieuses ait été entraîné à la dérive en plein Atlantique.

Le Panama des régions dévastées

Le député socialiste Inghels fournit des précisions

Nos lecteurs trouveront en nouvelles étrangères une information au sujet des fraudes commises dans les régions dévastées, par des industriels français. Notre camarade A. Inghels, député du Nord, précise comme suit dans le « Populaire » de Paris :

« 1. Sur le dossier Béghin, il a été opéré une réduction de 63 millions. Sur une demande de 190 millions, il en a été accordé 127. Mais ce que l'on n'a pas dit, et ce dont on ne trouve pas trace dans le rapport, c'est que les dossiers ont été établis par un escroc. Presque l'ensemble des dossiers ont été établis par un architecte « grec », M. Vasiljadès, qui est actuellement en fuite ; il a été condamné à deux ans de prison par contumace dans l'affaire Le Grand, de Wahagnies (Nord), escroquerie aux dommages de guerre.

M. Béghin a été couvert par le ministre des régions libérées, car M. Reibel a eu grand soin de cacher ce fait au rapporteur, M. Antoine.

2. Il en est de même dans l'affaire Touron, l'agent administratif Amenton est sous les verrous, il a été condamné à six mois de prison et doit passer prochainement aux assises, le dossier Touron a été solutionné par un escroc.

3. Pour l'affaire Fremaux, M. le ministre vient de découvrir les supercheries, il menace le sinistré de déchéance. Peut-on dire que le membre de la commission cantonale de Tourcoing-sud, arrêté lundi dernier, est le seul qui était présent lors de la conciliation du dossier Fremaux. M. Walchies a été arrêté pour escroquerie aux dommages de guerre.

L'affaire Tiberghien nous réserve quelques surprises, tout comme l'affaire Ladreyt, de Cysoing, beau-frère de M. Loucheur.

La commission de contrôle des spéculations de la Chambre, sur mes instances, s'est transportée lundi dernier à Lille pour rechercher certains documents des plus importants sur le point d'être détruits, elle a saisi deux mètres cubes de dossiers qu'elle va vérifier d'urgence.

En dehors de cette affaire, j'ai en main un dossier d'une grande firme qui a réalisé plus de 100 millions de bénéfice sur ses dommages de guerre au moyen d'une comptabilité occulte.

La vérité est en marche, elle apparaît enfin grâce à la persévérance du parti socialiste. A l'heure où le gouvernement veut frapper d'un impôt notre pays déjà écrasé par les charges, sa gabegie est prouvée par les faits.

Si M. Poincaré veut des milliards pour payer les petits sinistrés, nous lui en offrirons gracieusement. Il y a 20 milliards qu'il pourra reprendre dans les coffres-forts de tous les ploutocrates qui ont mis le budget de la France en coupe réglée et détrossé les petits sinistrés. »

EN ITALIE

Ouverture de la campagne électorale

ROME, 25. — Les journaux profitant de l'ouverture officielle de la campagne électorale par la signature du décret de dissolution de la Chambre, font les premières prévisions sur la lutte qui s'engage. Les organes des différents partis cherchent en premier lieu à découvrir quelle sera l'attitude de l'adversaire. Ainsi, les journaux fascistes prétendent savoir que les socialistes unifiés, les maximalistes et les communistes, formeront un seul bloc prolétaire. Cette affirmation n'est pas confirmée par les journaux des partis de gauche.

En ce qui concerne l'élaboration de la liste ministérielle fasciste, on annonce que le Grand Conseil fasciste nommera une commission ayant pour tâche de procéder au choix des candidats. Selon les premiers bruits, sur les 346 députés accordés par la loi à la majorité, 200 seront des membres du parti fasciste et 120 à 130 seront des personnalités prises hors du parti mais agréées par ce dernier.

La Chambre italienne a été dissoute hier. La nouvelle Chambre sera convoquée le 24 mai.

Réd. : Cette conjoncture donne l'occasion à certains journalistes suisses de faire l'éloge du signor Mussolini et du fascisme. Ils tombent particulièrement bien, au moment où le fascisme se signale à l'attention par son attitude inqualifiable à l'égard de Umanitaria de Milan. Mais quoi, la violence italienne est admirable. Il n'y a que celle des Russes qui soit détestable !

Selon l'agence Stefani, l'« Avanti » annonce que le parti socialiste maximaliste d'Italie a organisé pour aujourd'hui vendredi une réunion à Rome, au cours de laquelle sera discutée la formation d'un bloc prolétaire, à l'occasion des prochaines élections politiques générales. Les maximalistes ont invité à cette réunion les socialistes unifiés et les communistes. Les journaux estiment que cette initiative pourrait avoir de grandes chances de succès, car les maximalistes serviront de trait d'union entre les communistes et les socialistes unifiés.

La « Giustizia », organe de ces derniers, ne semble pas être particulièrement enthousiaste de l'idée de ce rapprochement avec les « maximalistes » dont les socialistes unifiés ont détaché l'année dernière. Les communistes ont aussi émis des jugements peu favorables à une alliance électorale avec les deux partis socialistes.

PAUVRES FINANCIERS

LONDRES, 25. — Havas. — Il y a apparence que le cabinet travailliste ne doit pas s'attendre à posséder la confiance des financiers. C'est ainsi qu'au cours d'une assemblée générale de la Westminster Bank le président du Conseil d'administration, M. William Leaf, a exprimé l'opinion que la situation politique nouvelle, pour être intéressante, n'est cependant pas des plus satisfaisantes au point de vue des affaires. — Réd. : Comme si la faute en était aux travaillistes !

La grève continue en Grande-Bretagne

LONDRES, 25. — Havas. — D'après les dernières nouvelles, il semble que la situation créée par la grève est arrivée à une impasse. Les directeurs de compagnies auraient décidé de ne pas répondre à la dernière communication du syndicat des chauffeurs et mécaniciens de locomotives les informant de la continuation de la grève. On attend maintenant l'intervention officielle du ministre du Travail.

L'atterrissage mortel

BRUXELLES, 25. — Havas. — On mande d'Hasselt qu'un avion parti de l'aérodrome d'Asch dans la province de Limbourg ayant voulu atterrir par suite d'une panne du moteur est tombé dans une prairie inondée. Le lieutenant et le caporal qui se trouvaient à bord ont été tués.

Ce ne sont pas les huit heures qui nuisent à nos exportations...

C'est le change élevé

PARIS, 25. — L'Association des négociants en chaussures au détail de la France occidentale ont décidé de ne plus importer de chaussures de pays à change élevé. Cette décision frappe notamment la Suisse, l'Angleterre et les Etats-Unis.

CONFÉDÉRATION

LA VARIOLE

Le dernier bulletin de l'Office fédéral de l'hygiène indique 44 cas de variole au cours de la semaine passée. Il y en a eu 23 dans le canton de Berne, 16 en Argovie, 4 à Lucerne, 1 à Zurich.

Une nouvelle industrie jurassienne

De Cornol : Une société vient de se constituer pour installer à Cornol une industrie nouvelle : la fabrication des pivotages d'échappement. L'assemblée communale a récemment voté en faveur de cette société l'octroi du terrain nécessaire et du bois destiné à la construction de la fabrique.

Dans la région de Porrentruy, les ateliers, paraît-il, tant à la ville qu'à la campagne, travaillent à plein rendement et l'on continue à signaler la création, dans ces villages d'Ajoie principalement, de nouveaux ateliers de pierristes, organisés par d'anciens ouvriers qui, disposant de quelques fonds, profitent du moment favorable pour devenir patrons.

Nos correspondants d'Ajoie rendraient service au public ouvrier en lui expliquant exactement les causes de cet état de choses et les conséquences qu'il pourrait comporter.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE P. P. N. ET L'ARTICLE 41

Réunie hier soir, au Cercle du Sapin, l'assemblée du P. P. N. de La Chaux-de-Fonds, après avoir entendu un rapport de M. le conseiller national Bolle, a décidé, à la majorité de plus des deux tiers des membres présents de recommander de voter contre la révision de l'article 41. L'assemblée cantonale du P. P. N., qui prendra définitivement position, se réunira samedi 26 courant, au Cercle du Sapin, à La Chaux-de-Fonds.

Des nouvelles de M. Zimmermann

Les nouvelles de M. Zimmermann, que nous obtenons ce matin, à l'Hôpital, sont un peu meilleures. Quoique le malade ait eu une nuit encore agitée, un léger mieux s'est produit et laisse prévoir une amélioration prochaine de l'état de santé de M. Zimmermann.

Un examen de M. Bandelier fait après son décès a permis de constater une fracture à la base du crâne. C'est probablement cette dernière blessure grave qui a provoqué la mort du malheureux couvreur.

FAITS DIVERS

Une lettre de faire-part de huit pages

Il y a quelques jours est mort à Enghien, dans sa 95^e année, le révérend père Paul Motte, de la compagnie de Jésus. Un service funèbre devant être célébré à Tourcoing, sa ville natale, une lettre d'invitation a dû être rédigée. Elle ne comporte pas moins de huit grandes pages in-8°, bordées de noir, et pourtant on s'est borné à n'y mentionner que les neveux, petits-neveux, et arrière-petits-neveux et nièces du défunt. Il est vrai qu'ils sont 509, tous vivants, dont les noms sont détaillés par famille, en ce document véritablement unique.

Il est à remarquer, comme il s'agissait d'un célibataire, que ce demi-millier de neveux et de nièces se rattachent à une souche unique. On a omis, et pour cause, les cousins et cousines, car il eût fallu décupler le nombre de pages.

Le révérend Motte était le seul survivant de sa génération. Il avait six frères et sœurs qui fondèrent les foyers d'où est sorti ce demi-millier de neveux et de nièces.

Nos informations

Lire en Nouvelles étrangères : La reconnaissance de la Russie par la Grande-Bretagne.